

Décrochage scolaire *Cette autre tare qui affecte l'enseignement*

**Le rapport du MEN se félicite d'une baisse
du taux d'abandon, mais ne dit pas tout**



S.M le Roi donne ses Hautes instructions pour que les ministres poursuivent leurs missions sans couverture des médias publics



Page 2

L'enseignement préscolaire fera l'objet d'un processus d'évaluation

Habib El Malki préside une réunion du groupe de travail thématique chargé de l'évaluation des politiques publiques relatives à l'enseignement préscolaire



Page 3

"Haut et Fort" de Nabil Ayouch en compétition officielle du Festival de Cannes
Une première dans l'histoire du cinéma marocain



Page 17

Achraf Hakimi courtisé par les grosses cylindrées du football européen
Après le PSG, Chelsea et Arsenal prêts à mettre le paquet



Page 31

S.M le Roi donne ses Hautes instructions pour que les ministres poursuivent leurs missions sans couverture des médias publics

Actualité

Le chef de gouvernement, Saad Dine El Otmani, a indiqué, jeudi, que SM le Roi Mohammed VI a donné ses Hautes instructions pour que les ministres poursuivent leurs missions jusqu'au dernier jour du mandat gouvernemental, mais sans la couverture par les médias publics des activités des membres du gouvernement.

Il a noté que la participation à ces activités sera limitée aux cadres, responsables et aux parties directement concernés, a indiqué le ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, dans un communiqué lu à l'issue du Conseil.

Cette orientation vise à permettre au gouvernement de poursuivre son action tout en prenant en considération le principe d'équité à l'égard des autres partis non représentés au gouvernement à l'approche des élections, a relevé Saad Dine El Otmani.

Il a appelé les membres du gouvernement à poursuivre, lors de la



période restante du mandat gouvernemental, l'exécution et la mise en œuvre des directives Royales et des

orientations contenues dans les discours de SM le Roi, ainsi que des projets présentés devant le Souve-

rain en vue d'honorer les engagements pris dans le cadre du programme gouvernemental.

Le Guatemala réitère son appui indéfectible à l'Initiative marocaine d'autonomie

Le Guatemala a réitéré, jeudi, son "appui ferme et indéfectible" à l'Initiative d'autonomie présentée par le Maroc comme l'unique solution au différend régional autour du Sahara marocain, conformément aux résolutions des Nations unies et ce, dans le cadre de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc et de sa souveraineté sur ses provinces du Sud.

Cette position a été réaffirmée par le ministre des Affaires étrangères de la République du Guatemala, Pedro Brolo Vila, lors de son entretien par visioconférence avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Lors de cet entretien, Pedro Brolo Vila a également exprimé l'appréciation de son pays de l'initiative Royale du port Atlantique de Dakhla qui ne manquera pas d'avoir un impact majeur sur l'amélioration du commerce entre l'Amérique Latine et le Maroc, également comme plateforme vers l'ensemble du continent africain, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

De même, les deux ministres se sont félicités de la commémoration du 50ème anniversaire de

l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, réaffirmant la volonté commune de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du Président Alejandro Giammattei, d'œuvrer pour la consolidation de ces relations, notamment dans le cadre d'une coopération Sud-Sud mutuellement bénéfique.

Lors de cet entretien sanctionné par l'adoption d'une déclaration conjointe, la République du Guatemala a remercié le Royaume du Maroc pour les gestes de solidarité et les actions humanitaires envers le peuple guatémaltèque suite aux ravages des cyclones ETA et IOTA.

Pour sa part, Nasser Bourita a loué les initiatives et les programmes de développement, de sécurité alimentaire entrepris par le gouvernement du Guatemala, particulièrement dans un contexte de crise.

S'agissant de la coopération multilatérale, les deux pays ont convenu d'intensifier le dialogue et la coordination au sujet des questions d'intérêt commun au sein des différentes instances internationales.

Pedro Brolo Vila a saisi cette occasion pour réitérer son invitation à Nasser Bourita pour effectuer une visite officielle à Guatemala, courant 2021, a conclu le communiqué.

La justice espagnole ouvre une procédure contre Brahim Ghali pour faux et usage de faux

Le tribunal d'instruction numéro 3 de Logroño a ouvert une procédure préliminaire contre le chef des milices du Polisario, Brahim Ghali, pour falsification d'un document de voyage avec lequel il a pu entrer dans le territoire espagnol le 18 avril dernier.

Cette décision a été prise suite à une plainte déposée par le syndicat des fonctionnaires espagnols Manos Limpias, a-t-on appris, mercredi, auprès de la partie plaignante.

"Les faits tels que présentés renferment des indices qui font état de l'existence présumée d'un délit de falsification d'un document public", indique le juge dans son arrêt.

Dans ce cas, argumente le juge, "il y a lieu d'ouvrir une procédure préliminaire" contre le dénommé Brahim Ghali.

Le chef des séparatistes a été admis le 18 avril à l'hôpital San Pedro de Logroño sous la fausse identité algérienne d'un certain Mohamed Benbatouch.

Les médias espagnols ont d'autre part fait état de l'existence d'autres documents, notamment à caractère médical dans lesquels le chef des séparatistes du Polisario a été présenté sous le nom de Mohamed Abdellah.

L'enseignement préscolaire fera l'objet du quatrième processus d'évaluation

Habib El Malki préside une réunion du groupe de travail thématique chargé de l'évaluation des politiques publiques relatives à l'enseignement préscolaire

Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a présidé mercredi à Rabat, une réunion du groupe de travail thématique chargé de l'évaluation des politiques publiques de l'enseignement préscolaire, consacrée au suivi de l'avancement des travaux dudit groupe.

La Chambre des représentants a indiqué jeudi dans un communiqué que Habib El Malki a réitéré l'accord des composantes de la Chambre selon lequel l'enseignement préscolaire fera l'objet du quatrième processus d'évaluation depuis 2015, dans le contexte de l'interaction avec les attentes de la société marocaine et dans le cadre des instructions de Sa Majesté le

Roi Mohammed VI d'accorder l'attention requise à l'enseignement préscolaire dans les politiques publiques.

Les instructions Royales constituent un référentiel pour les travaux du groupe de travail thématique, en termes de diagnostic et de propositions de réforme pour cet enseignement qui se veut un maillon important dans les systèmes d'éducation et de formation, de manière à garantir la rentabilité, l'équité, la qualité, les principes de généralisation et d'abondance de l'offre scolaire, et le droit d'accéder au service d'enseignement fondamental tel qu'énoncé dans la Constitution du Royaume, a-t-il enchaîné.

Il a salué les efforts des membres du groupe de travail théma-



Une plénière sera consacrée lundi aux questions de politique générale

La Chambre des représentants tiendra lundi une séance plénière mensuelle consacrée aux questions orales de politique générale, adressées au chef du gouvernement sur la politique générale.

Cette séance, prévue à partir de 15H00, sera axée sur la thématique de "la réforme des centres régionaux d'investissement et son impact sur le développement économique et social des régions", a indiqué jeudi la Chambre des représentants dans un communiqué.

La séance aura lieu en conformité avec les dispositions de l'article 100 de la Constitution ainsi qu'avec le règlement intérieur de la Chambre, notamment ses articles 278 à 283, a ajouté la même source. Cette séance se déroulera dans le respect des mesures de prévention contre la Covid-19, adoptées par les organes de cette Chambre, conclut le communiqué.

tique dans la collecte d'informations et de statistiques et l'examen des politiques relatives à l'enseignement préscolaire, rapporte le communiqué.

Il s'est aussi réjoui de la réalisation des enquêtes nécessaires sur le terrain et la rencontre avec les parties concernées, dont les responsables gouvernementaux centraux et territoriaux et les associations de la société civile, notant avec satisfaction l'achèvement par le groupe de

son rapport final dans la perspective de l'exposer en plénière durant ce mois.

Dans le même contexte, le président de la Chambre des représentants s'est félicité du travail du groupe qui a réalisé un bilan de plus d'un an de travail, "d'autant qu'il s'agit d'une évaluation en aval des acquis de la Charte nationale de l'éducation et de la formation, du plan d'urgence pour la période 2000-2015 et d'une évaluation pa-

rallèle du programme national de généralisation et de développement du préscolaire 2018-2028, avec une démarche prospective d'un secteur qui est au cœur des enjeux du Maroc de l'avenir".

Il a également salué l'esprit de consensus qui a caractérisé la méthodologie de travail du groupe de travail thématique, "qui reflète la nature nationale de la politique évaluée et sa place dans nos intérêts nationaux".

Le président de la Chambre des représentants réitère le soutien du Maroc au dialogue inter-libyen



Aguila Salah.

La Libye a toujours besoin du soutien constant du Maroc pour la réalisation de la sécurité et de la stabilité de ce pays du Maghreb, au vu de la

place de choix dont jouit le Royaume au sein de la communauté internationale et de l'intérêt qu'accorde SM le Roi Mohammed VI à la question libyenne, a

affirmé, jeudi, le président de la Chambre des représentants libyenne, Aguila Salah. Dans une déclaration à la presse à son arrivée à l'aéroport de Rabat-Salé pour une visite dans le Royaume, il a souligné que la Libye a réussi, grâce aux efforts des pays frères, et à leur tête le Maroc, de mettre en place un seul pouvoir exécutif, composé d'un conseil présidentiel et d'un gouvernement d'union nationale, qui a entamé sa mission.

"Nous attendons les préparatifs des prochaines élections fixées au 24 décembre 2021", a-t-il dit.

Et d'ajouter que la Libye a lourdement souffert de la division notamment lors de la précédente

période, réitérant l'importance de l'édification d'un Etat démocratique, à travers des élections transparentes et honnêtes, de nature à permettre au peuple libyen de choisir librement ceux qui vont le gouverner sans ingérence aucune.

Aguila Salah a également exprimé sa profonde gratitude au Maroc pour ses positions de soutien permanent au peuple libyen, relevant que cette visite, qui intervient à l'invitation de son homologue Habib El Malki, se veut une occasion pour réaffirmer la profondeur et la solidité des relations fraternelles liant les peuples frères marocain et libyen.

Elle traduit aussi, a-t-il poursuivi, la volonté de renforcer les

contacts entre la Chambre des représentants libyenne et son homologue marocaine pour la discussion des questions d'intérêt commun.

De son côté, Habib El Malki a affirmé que la visite d'Aguila Salah permettra d'approfondir le dialogue inter-libyen, loin de toute ingérence, conformément aux Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, émettant le souhait de voir le processus de concertations couronné par l'édification d'un Etat démocratique sans aucune intervention étrangère.

Il a, par ailleurs, soutenu que les relations liant le Royaume du Maroc au peuple libyen frère ont pour socle la confiance mutuelle.

Décrochage scolaire

Cette autre tare qui affecte l'enseignement



Le rapport du MEN se félicite d'une baisse du taux d'abandon, mais ne dit pas tout



Le ministère de l'Éducation nationale a indiqué dans un récent communiqué qu'il a recensé « seulement » 55.200 cas d'abandon scolaire en 2019-2020, soit une régression de 15,34% par rapport à la hausse annuelle du nombre des élèves scolarisés. En détail, ils ont été 76.574 élèves à décrocher dans l'enseignement primaire, soit 2,1%, 160.837 dans l'enseignement secondaire collégial (10,4%) et 67.134 dans l'enseignement qualifiant (7,4%). Au total, leur nombre est passé de 359.745 en 2018-2019 à 304.545 l'année d'après.

Comment peut-on expliquer cette régression ? Peut-on parler effectivement d'une baisse du taux d'abandon scolaire ? Qu'en est-il du profil des élèves décrocheurs, des régions touchées et quel secteur d'enseignement est-il le plus touché (public ou privé) ?

En effet, le communiqué du ministère de tutelle ne fait que ressasser des données chiffrées qui ont déjà été publiées en janvier dernier sans donner plus de précisions sur la situation de l'abandon scolaire dans le pays, qui guette des milliers

d'enfants en les obligeant à quitter les bancs de l'école avant l'obtention d'un certificat d'études voire avant l'achèvement des cycles de l'enseignement obligatoire (primaire et secondaire collégial).

En effet, les seules données exhaustives qui existent sur le sujet datent de 2018, année de la publication de l'Atlas d'abandon scolaire élaboré par le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique. Que s'est-il passé entre 2018 et 2021 ? Personne ne le sait puisque le département de l'Éducation nationale demeure la seule et unique source des chiffres. « En tant que syndicat, nous ne disposons pas de chiffres propres à nous. Les seules données disponibles sont celles du gouvernement.

Mais, cela n'empêche pas que ce phénomène existe toujours et qu'il perdure », nous a indiqué Sadik Rghioui, du Syndicat national de l'enseignement (FDT). Et de nous rappeler : « Nous avons été les premiers à évoquer le sujet du décrochage scolaire et jusqu'à 2002, cette question était un

tabou, difficile à discuter en public. Le ministère a toujours nié ce phénomène et nous a refusé de travailler sur ce sujet. Pour les responsables du MEN, les syndicats sont là pour s'occuper d'autre chose. Mais c'est grâce à notre travail fait au niveau international avec la collaboration de syndicats européens que ce dossier est devenu sujet de débat public et même le MEN a fini par reconnaître cette réalité ».

Les chiffres du MEN interpellent également par le fait que le communiqué ne pipe mot sur le contexte du Covid-19 qui a conduit à la fermeture des écoles et à la perturbation du processus d'apprentissage de millions d'enfants et de jeunes. D'autant plus que l'enseignement à distance a conduit à l'abandon du suivi régulier des cours ou à l'abandon pur et simple de la scolarisation.

En effet, on se demande si les chiffres du MEN sur le décrochage scolaire prennent en compte ces élèves qui suivent de temps à autre les cours ou qui ont carrément abandonné l'école. Selon un rapport du HCP datant d'octobre 2020,

pendant le confinement, près de 84% des préscolarisés n'ont pas pu suivre les cours à distance.

Le risque de ne pas suivre les cours à distance est significativement plus réduit parmi les ménages dirigés par une femme (77,5%) que parmi ceux dirigés par un homme (84,4%).

Le contexte du Covid-19 marqué par le report ou l'annulation des examens, a donné lieu également à un suivi irrégulier pour 22,1% des élèves au collège et à l'abandon des cours pour 16,4%. Parmi les élèves qui suivaient irrégulièrement les cours avant cette décision, 43,3% les ont complètement abandonnés. De même, suite à cette décision, 70% des élèves au collège ont déclaré une baisse du temps consacré aux cours et activités scolaires.

Cette proportion est de 50,4% dans le secteur privé contre 71,5% dans le public. En revanche, 7,7% des élèves ont consacré plus de temps au téléenseignement, proportion qui a presque doublé dans le secteur privé (15%), contre 7% dans le public.

En outre, dans ce contexte, 14,3% des élèves au collège considèrent que les cours à distance ont couvert totalement le programme pédagogique annuel, proportion qui va du simple au double du secteur public (12,9%) au privé (29,6%). Pour près de 3 scolarisés sur 4 (72,6%), ces cours ne couvrent pas totalement le programme et 13,2% sont indécis.

Le même rapport a indiqué également et d'après l'avis de plusieurs parents, que l'abandon scolaire ou le suivi irrégulier des cours à distance sont principalement dus au manque d'outils ou de supports nécessaires (PC, Smartphones, imprimantes, connexion Internet, etc.), pour 47,8% d'entre eux, puis à l'insuffisance de ces moyens ou supports (36,9%) et au désintéressement des élèves (11,3%). Le manque de moyens ou de supports ou leur insuffisance entravent le téléenseignement pour 85,7% des parents citadins et 83,5% de ceux résidant en milieu rural. Difficile alors de prendre les chiffres du département de Said Amzazi pour de l'argent comptant.

Hassan Bentaleb

Ahmed Reda Chami, président du CESE et membre de la CSMD

Le Maroc a besoin d'une révolution entrepreneuriale

Le Maroc a besoin d'une révolution entrepreneuriale à même d'exploiter ses gisements de prospérité exceptionnels, a indiqué, jeudi à Casablanca, Ahmed Reda Chami, président du CESE et membre de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD).

"Pour exploiter pleinement ses gisements de prospérité exceptionnels et atteindre un nouveau palier de croissance, le Maroc a besoin d'une révolution entrepreneuriale", a souligné Ahmed Reda Chami lors d'une rencontre consacrée à la présentation, à la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), du rapport sur le nouveau modèle de développement (NMD).

Parmi ces gisements de prospérité, il a mis l'accent sur le capital naturel (mines et carrières, capital énergétique, capital agricole et forestier, économie bleue, chimie verte et cosmétique durable) et immatériel (digital et numérique offshoring et tourisme, industries culturelles et créatives,

artisanat, services aux entreprises) du Royaume.

Il a en outre évoqué le positionnement géostratégique du Royaume (mobilité durable, biomédical, électronique, robotique et objets connectés, textile et ameublement éco-responsables) et son marché intérieur (commerce et services de proximité, services collectifs, métiers de construction, services financiers, industries domestiques, économie sociale et solidaire, industries de souveraineté, télécoms et transport et logistique).

Pour ce faire, Ahmed Reda Chami a mis l'accent sur la modernisation du tissu économique, afin qu'il soit formalisé, concurrentiel et productif, la diversification pour introduire de nouvelles activités et de nouveaux savoir-faire, la montée en gamme pour augmenter la valeur locale et l'internationalisation pour orienter les entreprises vers l'export.

Il a, en outre, relevé que le NMD veut créer les conditions pour une accélération très forte de la croissance qui devrait atteindre 6% en moyenne afin de créer



suffisamment d'emplois de qualité et financer les grandes ambitions du NMD notamment dans les secteurs sociaux.

L'amélioration de la qualité de la croissance est nécessaire pour le développement inclusif et durable, a-t-il dit, précisant que cette croissance doit être plus efficiente, et ce en s'appuyant davantage sur les gains de productivité

avec une meilleure allocation de l'investissement vers les capacités productives et une contribution plus forte du secteur privé.

Cette croissance, a-t-il poursuivi, doit aussi être plus résiliente, avec une base productive plus diversifiée et plus riche en emplois, notamment formels, qualifiés et féminins, notant qu'elle doit également être répar-

tie plus équitablement entre les citoyens et entre les régions, et ce en exploitant l'ensemble des potentialités économiques des territoires.

Ont pris part notamment à cette rencontre, tenue en mode hybride, le président et membres de la CSMD, le président et les membres du bureau de la CGEM.

Lancement de la fabrication de tests PCR marocains

Le prix de vente pourrait varier entre 80 et 100 DH

Gigalab, une entreprise marocaine de biotechnologie fondée en 2007, a annoncé, jeudi, le lancement de la fabrication de tests Covid-19 "Made in Morocco".

L'entreprise a lancé une unité industrielle de production de tests Covid-19 permettant la fabrication d'un test PCR et deux tests rapides avec une capacité de production de 2.000.000 unités/mois pour chaque test, a indiqué le fondateur et président-directeur général de Gigalab, Karim Zaher lors d'un webinar en presse.

Cette quantité est modulable en fonction du partenariat avec le ministère de la Santé et la demande d'exportation, a-t-il ajouté. Puisque le test rapide n'est pas considéré comme un acte médical, tout citoyen peut le faire lui-même sans avoir besoin de formation professionnelle, a-t-il expliqué, citant, dans ce sens, des pays comme la France, la Corée, le Japon et l'Allemagne, qui ont rendu le test salivair rapide disponible dans les

pharmacies, pour faciliter le dépistage massif. Interrogé sur la disponibilité du test sur le marché marocain, Karim Zaher a précisé que Gigalab œuvre en étroite collaboration avec le ministère de la Santé et attend son agrément pour le mettre en vente dans les pharmacies.

Cette unité de fabrication de tests Covid-19 "Made in Morocco" permettrait au Maroc de "se positionner en tant que premier et seul pays africain fabricant de test", s'est félicité le PDG de Gigalab, relevant qu'il s'agit d'un transfert de technologie d'une société coréenne de renommée mondiale. Une fois sur le marché, Karim Zaher estime que le prix du test salivair rapide, dont le système de management de qualité est conforme aux normes internationales, pourrait varier entre 80 et 100 DH.

Le test salivair rapide a une durée de validité sous emballage allant jusqu'à deux ans et doit être conservé dans une température entre 2°C à 30°C, selon le fondateur de Gigalab.

Rabat et Paris veulent faciliter le retour des mineurs isolés

L'Organisation internationale pour les migrations salue la décision du Maroc

Le Maroc et la France ont répété leur volonté de "faciliter" le retour des mineurs marocains isolés dans des déclarations successives mercredi et jeudi relayées par l'AFP.

Une note diplomatique marocaine transmise à la presse jeudi à Rabat salue la "coopération modèle" avec la France, avec un dialogue "basé sur le respect mutuel".

"Hélas, cette approche n'est pas celle de certains pays qui continuent d'adopter une démarche de culpabilisation et d'ascendance", affirme le texte, en référence claire à l'Espagne, dans un contexte diplomatique tendu.

De son côté, le Quai d'Orsay avait souligné mercredi la "volonté commune" du Maroc et de la France de "traiter au mieux cette question difficile" des migrants mineurs marocains dans un "esprit de confiance et de partenariat".

"Nous continuons à suivre avec attention la situation à Sebta et les tensions des derniers jours dont nous espérons l'apaisement rapide", a indiqué le ministère français des Affaires étrangères dans une note à la presse.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a, pour sa part, salué, jeudi, la décision du Maroc de régler définitivement la question des mineurs non accompagnés en Europe. «Nous nous félicitons de la décision du Maroc de faciliter la réadmission des enfants marocains non accompagnés se trouvant en Europe», a affirmé le directeur général de l'OIM, António Vitorino, dans une déclaration sur Twitter.

Il a souligné qu'"une procédure régulière doit être suivie", ajoutant que "l'intérêt supérieur des enfants est la priorité numéro un".



Deux milliards de doses de vaccins anti-Covid-19 administrées dans le monde



Plus de deux milliards de doses de vaccins contre la Covid-19 ont été administrées dans le monde, selon un bilan réalisé par l'AFP jeudi, et plusieurs Etats ont décidé d'ouvrir la vaccination aux plus de 12 ans, tandis que les ministres de la Santé du G7 se réunissent pour discuter du partage des doses avec les pays pauvres.

Au moins 2.019.696.022 doses ont été injectées dans 215 pays ou territoires, moins de six mois après le début des premières campagnes de vaccination en décembre 2020, d'après ce comptage de l'AFP reposant sur des sources officielles.

Hors micro-Etats, Israël demeure le pays dont la campagne de vaccination est la plus avancée, près de six Israéliens sur dix étant déjà complètement vaccinés. Dans le peloton de tête figurent également des pays comme le Canada (59% de la population y a reçu au moins une dose), le Royaume-Uni (58,3%), le Chili (56,6%) et les Etats-Unis (51%), tandis que dans l'UE, 254,98 millions de doses ont été administrées à 39% de ses habitants.

Mais en Afrique, touchée par une nouvelle hausse des cas, les livraisons de vaccins sont quasi à

l'arrêt, a mis en garde jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Seulement 2% des Africains à ce jour ont reçu au moins une dose de vaccin. Sur les six pays qui ne vaccinent pas encore, quatre sont en Afrique: la Tanzanie, le Burundi, le Tchad et l'Erythrée.

L'Afrique n'est pas prête à affronter une troisième vague de la pandémie, a également prévenu l'OMS. "De nombreux hôpitaux et cliniques en Afrique sont loin d'être prêts à affronter une augmentation drastique du nombre de patients gravement malades", a mis en garde le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Organisation.

Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils allaient donner 60 millions de doses de vaccins à l'étranger via le système Covax et 20 millions de doses à leurs "voisins immédiats".

Pour que la vaccination ne reste pas un privilège des pays à "revenu élevé" au sens de la Banque mondiale (16% de l'humanité mais 37% des doses injectées), les ministres de la Santé des grandes puissances du G7 se réunissent à Oxford pour discuter du partage des vaccins avec les pays pauvres.

Les ministres de l'Allemagne,

du Canada, des Etats-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon et du Royaume-Uni se sont réunis sur fond d'appels croissants aux pays riches à en faire plus pour faciliter la vaccination anti-Covid des Etats défavorisés, où les doses n'arrivent qu'au compte-gouttes. "Nous travaillerons pour essayer d'atteindre l'objectif de permettre que le vaccin soit disponible dans le monde entier", a promis le ministre britannique de la Santé Matt Hancock à son arrivée. Plusieurs pays ont, par ailleurs, décidé d'ouvrir la vaccination aux adolescents. L'Italie, le pays européen le plus touché par la pandémie après le Royaume-Uni, a ouvert jeudi la vaccination contre la Covid-19 à toutes les tranches d'âge à partir de 12 ans.

En France, les jeunes de 12 à 18 ans pourront se faire vacciner contre la Covid-19 à partir du 15 juin, a annoncé mercredi le président Emmanuel Macron.

La pandémie du nouveau coronavirus a fait plus de 3,69 millions de morts dans le monde depuis fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles jeudi à 10H00 GMT, les Etats-Unis (595.833 décès) et le Brésil (467.706) restant les plus meur-

triers et la présence d'une "sorte de mutation népalaise" du variant Delta, selon le ministre des Transports Grant Shapps.

En Asie, une forte inquiétude prévaut dans plusieurs pays, qui ont vu le nombre des cas de coronavirus s'envoler ces dernières semaines.

À Taïwan, la récente flambée de cas de Covid-19 a conduit l'île à intensifier sa politique de vaccination et de dépistage notamment au sein de ses usines de fabrication de semi-conducteurs par crainte d'une aggravation de la pénurie mondiale de ces précieux composants.

Au cours des dernières semaines, le nombre de cas a bondi sur l'île, où le bilan atteint désormais environ 10.000 contaminations et 166 décès.

Au Japon, Tokyo et neuf autres départements resteront soumis à un état d'urgence sanitaire jusqu'au 20 juin, un mois avant les Jeux olympiques, du fait d'une quatrième vague d'infections. Mais la présidente du comité d'organisation Tokyo-2020, Seiko Hashimoto, s'est voulu rassurante.

Les JO, reportés l'an dernier du fait de la pandémie, auront lieu "à 100%", a-t-elle assuré.

Mais, signe des difficultés rencontrées, les organisateurs ont révélé qu'environ 10.000 des 80.000 volontaires prévus pour les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo avaient démissionné au cours des derniers mois.

Bien que plusieurs pays continuent d'alléger leur dispositif sanitaire, d'autres décident de nouvelles mesures de précaution.

Le Royaume-Uni a ainsi annoncé le retour de la quarantaine obligatoire pouvant aller jusqu'à dix jours pour les passagers arrivant du Portugal.

Cette mesure s'explique par le quasi-doublement du taux de positivité au Covid-19 dans ce

Record quotidien de morts en Colombie pour un total de 90.000 décès

La Colombie a enregistré jeudi 545 morts du Covid-19 en 24 heures, son record depuis le début de l'épidémie, et a dépassé le seuil des 90.000 décès à ce jour, en pleine crise sociale contre le gouvernement.

Dans son dernier rapport, le ministère de la Santé a indiqué que le nombre de morts depuis le début de la pandémie en mars 2020 s'élevait à 90.353, alors que les contaminations dépassent les 3,4 millions de cas, après un record de 28.624 cas au cours de ces dernières 24 heures.

La Colombie subit une troisième vague de l'épidémie de Covid-19, avec un nombre de cas mortels parmi les plus élevés depuis le début de la pandémie. Le gouvernement d'Ivan Duque attribue en partie cette hausse aux manifestations qui secouent le pays depuis le 28 avril ayant fait près de 60 morts.

Des dizaines de milliers de personnes se réunissent encore aujourd'hui dans les plus grandes villes de Colombie pour réclamer plus de justice sociale, une réforme de la police et un Etat plus solidaire, afin de soulager une économie ravagée par l'épidémie, entre autres.

Le pays d'Amérique latine a accéléré le rythme de sa campagne de vaccination avec 10,7 millions de doses injectées. Le gouvernement espère vacciner 35,7 millions de Colombiens avant la fin de l'année.

Rapportée à sa population, la Colombie est le quatrième pays avec le plus de décès liés au coronavirus en Amérique latine et aux Caraïbes, derrière le Pérou, le Brésil et le Mexique.

La France suspend ses opérations militaires conjointes avec l'armée malienne

Paris a fini par taper du poing sur la table: échaudée par le nouveau coup d'Etat au Mali, la France a annoncé jeudi la suspension de ses opérations militaires conjointes avec Bamako, pour tenter de pousser la junte au pouvoir vers la transition politique exigée par la communauté internationale.

"Des exigences et des lignes rouges ont été posées par la Cédéao et par l'Union africaine pour clarifier le cadre de la transition politique au Mali", et "dans l'attente de ces garanties, la France (...) a décidé de suspendre, à titre conservatoire et temporaire, les opérations militaires conjointes avec les forces maliennes ainsi que les missions nationales de conseil à leur profit", souligne le ministère français des Armées dans un communiqué transmis à l'AFP. "Ces décisions seront réévaluées dans les jours à venir au regard des réponses qui seront fournies par les autorités maliennes", conclut le ministère alors que le Mali, secoué par deux coups d'Etat en neuf mois, est un pays clé de la lutte anti-jihadiste au Sahel, dans laquelle la France est très impliquée.

Par cette décision, Paris manifeste sur le terrain sa condamnation du coup d'Etat, et tente d'appuyer les pressions de la communauté internationale sur les militaires putschistes du Mali pour obtenir un retour du pouvoir aux mains de civils à l'issue d'élections prévues courant 2022.

La France emboîte le pas aux Etats-Unis, dont le département d'Etat a suspendu dès la fin mai l'assistance aux forces de sécurité et de défense du Mali.

La force française Barkhane, forte de 5.100 militaires au Sahel, continuera d'opérer mais pour l'heure en solo, précise-t-on au ministère des Armées.

En revanche, la force "Takuba" initiée par la France, composée d'uni-



tés de forces spéciales européennes et censée former l'armée malienne au combat face aux jihadistes, compte parmi les activités suspendues.

Il existe "un risque" que le nouveau coup de force au Mali dissuade des pays européens de rejoindre le front antijihadiste au Sahel, reconnaissait la semaine dernière une source diplomatique.

La coopération avec les forces maliennes est un des piliers de l'action menée par la France dans ce pays, où elle maintient une présence ininterrompue depuis huit ans.

Le président français Emmanuel Macron avait averti dimanche que la France retirerait ses troupes si le Mali allait "dans le sens" d'un islamisme radical, en référence à la volonté d'une

partie des dirigeants maliens de négocier avec les jihadistes.

Mais en réalité, la question de l'avenir de la présence militaire française au Sahel était déjà posée avant le nouveau coup de force du colonel Assimi Goïta.

Avant même ce second coup d'Etat, la France comptait d'ores et déjà amorcer à partir de l'été un désengagement progressif de ses troupes engagées dans une opération coûteuse humainement et financièrement, moins d'un an avant l'élection présidentielle française, et à l'heure où les armées mobilisent des moyens grandissants face aux menaces de conflits de haute intensité.

Après avoir envisagé d'alléger l'empreinte militaire française au Sahel

dès le début de l'année, Emmanuel Macron avait finalement renoncé en février à réduire "dans l'immédiat" les effectifs de la force Barkhane, tout en laissant la porte ouverte à une prochaine réduction de voilure, dont les plans devaient être actés en Conseil de défense courant juin. "Par-delà la position de principe, on peut se demander si cette décision n'est pas une façon pour la France de mettre en récit le désengagement de Barkhane, dont chacun sait qu'il va se produire. En d'autres termes, le non-respect du processus démocratique n'est-il pas un prétexte pour réduire un dispositif dont les jours étaient comptés de toute façon ?", réagit auprès de l'AFP Elie Tenenbaum, chercheur à l'Institut français des relations internationales

(IFRI).

Lors du premier coup d'Etat, le 18 août 2020, le président Ibrahim Boubacar Keïta, accusé de corruption et d'impuissance face à l'insécurité, avait été renversé après plusieurs mois de manifestations antigouvernementales.

Mais la junte s'était engagée à une transition vers un pouvoir civil dans les 18 mois. En mai, les militaires, mécontents d'une recomposition du gouvernement décidée suite à une contestation grandissante, ont arrêté le président et le Premier ministre.

La Cour constitutionnelle a ensuite déclaré chef de l'Etat et président de transition le colonel Assimi Goïta, homme clé dans l'actuelle crise politique.

Deux nouvelles gardes à vue dans l'affaire du financement libyen présumé de la campagne de Sarkozy

Un journaliste de l'hebdomadaire Paris Match et la patronne d'une célèbre agence de paparazzis parisiens ont été placés jeudi en garde à vue à Paris et soupçonnés de "subornation de témoin" dans l'affaire du financement libyen présumé de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007.

Des sources proches du dossier ont indiqué à l'AFP que l'enquête porte sur des soupçons de "subornation de témoin" et "association de malfaiteurs" relatives à un entretien accordé en novembre par l'intermédiaire de Ziad Takiédine au journaliste de Paris

Match, qui s'était rendu pour cela au Liban avec un photographe de l'agence BestImage.

Les domiciles de la patronne de BestImage, Michèle Marchand, et du journaliste de Paris Match, François de Labarre, ont fait l'objet jeudi de perquisitions, selon les sources proches du dossier.

Dans cette interview, M. Takiédine avait retiré ses accusations contre l'ex-chef de l'Etat, après dans un premier temps, l'avoir accusé d'avoir touché de l'argent pour sa campagne présidentielle du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi. "La vérité éclate", avait immédiatement

trionphé l'ancien chef de l'Etat.

L'avocat de François de Labarre, Me Christophe Bigot, a estimé que l'arrestation, la perquisition et la garde à vue "pour une interview", "c'est extrêmement violent, et c'est une remise en cause des valeurs très préoccupante".

Dans un communiqué, la directrice de publication de Paris Match, Constance Benqué, a dénoncé une "arrestation contraire à tous les principes démocratiques" relevant "d'une forme d'intimidation".

L'entretien de M. Takiédine avait été publié peu après son in-

carcération au Liban dans le cadre d'une procédure judiciaire engagée contre lui. Le quotidien Libération avait évoqué en mars des mouvements de fonds suspects, évoquant de possibles tractations en marge de l'interview.

Selon le site d'information Mediapart, c'est "cette procédure qui a fait apparaître des négociations souterraines avec M. Takiédine visant à obtenir sa rétractation dans le dossier libyen". Deux mois plus tard, interrogé le 14 janvier à Beyrouth par deux juges d'instruction français chargés du dossier libyen, l'intermédiaire, connu pour sa versati-

lité, avait déclaré qu'il ne "confirm(ait) pas les propos" de l'entretien.

Devant les magistrats, M. Takiédine était revenu à sa première version, selon laquelle la campagne présidentielle 2007 de M. Sarkozy avait reçu l'apport de fonds libyens. Tout en insistant sur le fait que lui n'y était pour rien. Il avait assuré que ses propos avaient été "déformés" par Paris Match, qui "appartient à un ami de Sarkozy".

L'hebdomadaire est propriété du groupe Lagardère, dont Nicolas Sarkozy est membre du conseil de surveillance.

Un collectif de partis dénonce "une réalité de plus en plus intenable" en Algérie

Les forces du Pacte de l'Alternative Démocratique (PAD), un collectif de plusieurs partis, personnalités et représentants de la société civile algérienne, ont dénoncé "une réalité de plus en plus intenable" dans le pays. "Le pouvoir entend, à travers les législatives, exiger du peuple algérien de se résigner au retour à l'ordre ancien", regrette le PAD dans un communiqué.

Ce faisant, le PAD a appelé les Algériens à "disqualifier le simulacre électoral du 12 juin par un rejet résolu, pacifique et massif". Pour lui, "c'est là, le meilleur moyen de rapprocher et rendre incontournable l'heure d'une transition démocratique indépendante et d'un processus constituant souverain permettant au peuple d'exercer effectivement sa souveraineté". "C'est là, la seule voie pour préserver l'Etat national fruit d'une indépendance arrachée et défendue au prix de sacrifices inouïs et pour arracher la démocratie, le pluralisme et l'Etat de droit démocratique contre toute forme de dictature", a-t-il dit.

Il a expliqué que le pouvoir s'entête à restaurer le système autoritaire. "Affolé par le désaveu des citoyens vis-à-vis du nouveau simulacre électoral du 12 juin prochain, il s'est lancé dans une escalade furieuse de la stratégie de répression mise en œuvre depuis avril 2019, sur fond d'instrumentalisation des appareils sécuritaires, judiciaires et médiatiques", s'indigne le PAD.

Tout en dénonçant la répression qui s'accroît contre les mani-



festants du mouvement de protestation populaire à l'approche de ce rendez-vous électoral, ce collectif a dressé un tableau noir de la situation des droits de l'Homme en Algérie. "De fait, il interdit les manifestations en leur substituant une occupation policière permanente de la rue. On réprime les marcheurs du hirak et

on va jusqu'à inventer, traquer et punir le délit d'intention de manifester", a-t-il regretté.

Alors que près de deux cents détenus d'opinion croupissent dans les geôles du pouvoir, selon le dernier décompte du Comité national pour la libération des détenus (CNLD), le PAD s'est indigné "qu'aucune catégorie sociale

n'échappe à l'arbitraire et à la violence d'Etat".

Evoquant l'affaire de l'avocat incarcéré Abderraouf Arslane et de Saadedin Marzoug récemment radié de ses fonctions de juge, le PAD a dénoncé "une justice aux ordres" et "un appareil sécuritaire voué à la défense des tenants d'un pouvoir illégitime". "Faute d'ani-

mer une campagne électorale vide de politique par le débat d'idées et de programmes, le régime surpeuple ses prisons", a-t-il déploré. En réalité, il s'est lui-même piégé car il prouve l'absence de volonté politique et son incapacité à transcender ses privilèges et accepter le changement démocratique", a-t-il fait observer.

Biden allonge la liste noire des entreprises chinoises interdites d'investissements américains

Joe Biden a emboîté le pas à Donald Trump en allongeant jeudi une liste noire d'entreprises chinoises accusées de soutenir les activités militaires de Pékin, qui ne peuvent désormais plus bénéficier d'investissements américains.

Le président démocrate a amendé le décret de son prédécesseur, publié en novembre dernier, pour y inclure les entreprises impliquées dans la fabrication et le déploiement de la technologie de surveillance, susceptible d'être utilisée non seulement en Chine contre la minorité musulmane des Ouïghours et les dissidents, mais aussi dans le monde entier. "Ce décret autorise les Etats-Unis à interdire - de manière ciblée et circonscrite - les investissements américains dans des entreprises chinoises qui portent atteinte à la sécurité ou aux valeurs démocratiques des Etats-Unis et de nos alliés", a résumé la Maison Blanche

dans un communiqué.

Washington précise que cette liste vise également les entreprises utilisant "des technologies de surveillance chinoise hors de Chine, ainsi que leur développement ou leur utilisation pour faciliter la répression ou les violations graves des droits humains", en référence aux Ouïghours notamment. La liste noire initiale avait été mise en place par Donald Trump le 12 novembre et comptait 31 entreprises, considérées comme approvisionnant ou soutenant le complexe militaire et de sécurité chinois.

Elle en comporte désormais 59. Les Américains - individus et entreprises - détenant des participations et autres intérêts financiers dans ces sociétés ont jusqu'au 2 août pour les céder.

Cette liste inclut de grands groupes de la construction, des télécoms ou des technologies, comme le fabricant de téléphones Huawei, le

gérant pétrolier CNOOC, China Railway Construction, China Mobile, China Telecom ou encore la société de vidéosurveillance Hikvision.

L'administration Biden explique vouloir "consolider et renforcer" le décret signé par Donald Trump "pour interdire les investissements américains dans le complexe militaro-industriel de la République populaire de Chine".

Il s'agit également de "veiller à ce que les investissements américains ne soutiennent pas les entreprises chinoises qui portent atteinte à la sécurité ou aux valeurs des Etats-Unis et de nos alliés", détaille la Maison Blanche.

Interrogée sur le sujet jeudi, avant la publication du décret, la Chine avait dénoncé l'interdiction "politique" décidée par les Etats-Unis à l'ère Donald Trump et qui "ne tient absolument pas compte" de la réalité des entreprises concernées. "Les

Etats-Unis devraient respecter la primauté du droit" et "cesser de prendre des mesures néfastes pour le marché financier mondial", a souligné Wang Wenbin, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. "La Chine prendra les mesures nécessaires pour protéger avec vigueur les droits et intérêts légitimes des entreprises chinoises", a-t-il promis lors d'un point de presse régulier.

Depuis son arrivée à la Maison Blanche, Joe Biden se montre ferme avec la Chine. C'est l'un des rares sujets sur lesquels sa politique s'inscrit dans la continuité de celle de Donald Trump, qui avait lancé une véritable offensive contre Pékin.

A la différence de son prédécesseur cependant, Joe Biden veut user du canal diplomatique en faisant front commun contre la Chine avec les partenaires internationaux des Etats-Unis.

Le sujet fait aussi consensus au

Capitol, à Washington. Les sénateurs républicains Tom Cotton et Marco Rubio, associés aux démocrates Gary Peters et Mark Kelly, ont publié une lettre commune en début de semaine, réclamant à l'administration la publication d'une nouvelle liste. "Le gouvernement américain doit continuer à agir avec détermination pour bloquer la prédominance du Parti communiste chinois contre notre base industrielle", exhorte le texte.

Sous l'ère Trump, le bras de fer commercial entre les deux premières puissances mondiales s'est traduit par des droits de douane supplémentaires réciproques portant sur des centaines de milliards de dollars de marchandises, qui ont pesé sur l'économie mondiale.

Pékin et Washington avaient toutefois signé un accord commercial, une trêve décidée en janvier 2020, juste avant que le monde ne soit paralysé par l'épidémie de Covid-19.

Le nouveau récit climatique



Comme les économistes lauréats du prix Nobel Robert Shiller, Abhijit Banerjee et Esther Duflo l'ont soutenu avec éloquence dans des livres récents, le débat politique et la politique économique sont beaucoup plus guidés par de simples «récits» que par des théories ou des modèles complexes et nuancés. Ce qui compte, ce sont des «histoires» plausibles qui ont un large attrait intuitif et peuvent ainsi influencer l'opinion publique.

C'est certainement le cas de la politique climatique. La modélisation du réchauffement climatique est une entreprise extrêmement compliquée basée sur des relations physiques «probabilistes» et d'énormes quantités de données sur les activités naturelles et humaines sur plusieurs décennies ou siècles. Mais des messages relativement simples continuent de dominer les discussions sur les politiques.

C'est certainement le cas de la politique climatique. La modélisation du réchauffement climatique est une entreprise extrêmement compliquée basée sur des relations physiques «probabilistes» et d'énormes quantités de données sur les activités naturelles et humaines sur plusieurs décennies ou siècles. Mais des messages relativement simples continuent de dominer les discussions sur les politiques.

Sans surprise, le débat universitaire – incarné par les travaux de Nicholas Stern, William Nordhaus et Martin Weitzman – s'est fortement concentré sur la façon de comparer les coûts d'atténuation du changement climatique payés dans le présent avec les avantages accumulés dans le futur. Le taux dit «d'actualisation sociale» dépend de deux composantes : un taux de «préférence temporelle pure» qui accorde généralement moins de poids au bien-être des générations futures qu'à celui des générations actuelles (bien que certains pensent que des considérations éthiques exigent qu'il soit nul), et un terme reflétant le degré de rendements décroissants du bien-être par rapport à la consommation. Un taux d'actualisation

plus élevé rend les politiques d'atténuation ambitieuses à court terme moins souhaitables.

Une autre dimension de l'histoire était le fait que l'atténuation du changement climatique est un exemple classique de bien public mondial. Parce qu'il n'y a qu'une seule atmosphère, les réductions d'émissions d'un pays entraînent la même réduction du dioxyde de carbone atmosphérique et donc la même atténuation, dont aucun pays ne peut être exclu. Cela donne lieu à un problème de passer clandestin : chaque pays est incité à laisser les autres atténuer, et ainsi récolter les bénéfices sans encourir les coûts.

Outre le taux d'actualisation, par conséquent, une grande partie du débat sur le climat s'est concentrée sur la manière de traiter le problème des passagers clandestins – par exemple, en essayant de négocier un accord international contraignant liant les récompenses et les pénalités aux performances d'atténuation. En fin de compte, il était nécessaire de limiter le changement climatique, mais cela impliquait des coûts initiaux importants qui, au moins pendant un certain temps, entraineraient une croissance plus faible.

Comparez ce récit plutôt sombre avec la première phrase clé de Stern dans la conclusion de son récent rapport pour le prochain sommet du G7 au Royaume-Uni : «La transition vers un monde à zéro émission et résilient au climat offre la plus grande opportunité économique et commerciale de notre temps». Il s'agit d'une histoire de transformation verte optimiste et édifiante, et non de coûts ou de fardeaux. Ce nouveau cadrage reflète le taux énorme de changement technologique, que l'ancien récit avait largement supposé constant ou au moins exogène. L'innovation verte est désormais non seulement rapide mais aussi endogène. Le coût de production d'énergie renouvelable à partir du solaire et de l'éolien, et du stockage par batterie pour résoudre le problème de l'intermittence, a déjà considérablement diminué.

Ces progrès, ainsi que l'évolution vers des transports et une conception urbaine

plus écologiques, sont en partie une réponse aux politiques qui encouragent les activités économiques économes en carbone et découragent les activités à forte intensité de carbone. Ces politiques sont justifiées par le fait que les contrôles d'émissions sont un bien public, dont les bénéfices sociaux dépassent les rendements privés.

La nouvelle histoire optimiste ne peut être pleinement réalisée qu'avec de telles politiques, qui ont maintenant de bien meilleures chances d'être adoptées à grande échelle. Après tout, les politiciens préfèrent évidemment prôner des mesures climatiques qui s'inscrivent dans une vision de croissance mondiale et une vague technologique génératrice de profits pour essayer de convaincre leur public que réduire la croissance aujourd'hui est nécessaire pour le bien des générations futures. De nombreux pays déploient déjà ces technologies vertes, mais la poursuite de l'innovation (et donc la réduction des coûts) dépend de manière cruciale d'incitations politiques plus nombreuses et plus fortes. Les récents engagements d'importance systémique des États-Unis et de la Chine à devenir neutres en carbone d'ici 2050 et 2060, respectivement, promettent et ancrent précisément de telles incitations. Et ces promesses deviennent plus crédibles à mesure que de plus en plus de pays les complètent par des engagements à plus court terme contenus dans des plans d'action de 10 à 15 ans. La nouvelle histoire gagnant-gagnant, si elle se maintient, implique moins de besoin d'un traité international contraignant sur le climat, car les gains nationaux et les bénéfices commerciaux peuvent désormais stimuler le progrès. Alors que la technologie verte continuera à produire des externalités positives, il y aurait beaucoup de profits privés même sans ces avantages sociétaux supplémentaires. La «méthode de Paris» consistant à s'appuyer sur des contributions déterminées au niveau national avec des effets d'échelle renforcés semble réalisable si elle inclut des engagements politiques forts.

Mais trois mises en garde s'imposent.

Premièrement, comme toutes les vagues de changement technologique, la transformation verte produira à la fois des gagnants et des perdants. Les gouvernements devront compenser les perdants, non pas après coup, mais souvent pour s'assurer que leurs programmes d'atténuation du changement climatique sont politiquement viables en premier lieu. Peut-être plus important encore, mettre l'accent sur des politiques publiques axées sur l'emploi plutôt que sur des incitations à l'intensité capitaliste peut dans une certaine mesure influencer le rythme auquel les économies créent de nouveaux emplois décents, comme l'ont souligné Daron Acemoglu et Dani Rodrik.

Deuxièmement, bon nombre des ajustements nécessiteront d'importants investissements initiaux en capital qui sont difficiles à mobiliser pour les économies en développement. Cela les mettra dans de nouveaux désavantages concurrentiels, s'ajoutant et se superposant à la fracture numérique déjà menaçante. Un financement important du développement à long terme est nécessaire non seulement pour des raisons d'équité, mais aussi parce que ces pays représentent ensemble près d'un tiers des émissions mondiales de CO₂.

Enfin, l'ignorance passée, le déni, puis les progrès très lents signifient que la course de l'humanité contre le changement climatique potentiellement dévastateur sera serrée, même dans les scénarios les plus optimistes. De nouvelles politiques encourageant les technologies vertes sont donc essentielles.

Mais le nouveau récit climatique plus positif devrait rendre les progrès rapides vers une transformation verte profonde beaucoup plus réalisables. Ce qui apparaissait auparavant comme une mission suicide politique pourrait maintenant rapporter des avantages substantiels à ceux qui la dirigent.

Par Kemal Derviş

Ancien ministre des Affaires économiques de Turquie et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement

S A M E D I



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.05 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mam-laka
 08.35 : Amouddou
 09.35 : Amakin fi Dakira
 10.10 : Dounia Douara Ep 24
 11.05 : Allah Y Samah Ep 23
 11.40 : Dar Iwarata Ep28
 12.20 : Dar Iwarata Ep29
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Naam Lalla Ep7
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Lcongé
 16.20 : Machibhal-houm Ep 25
 16.40 : Bent Bab Allah Ep 4
 17.35 : Moufatch Hammadi Ep 3
 18.30 : Chachat
 19.00 : JT en Français
 19.20 : Dar Iwarata Ep 30
 20.00 : Koula W trikou Ep 5
 20.30 : Koula W trikou Ep 6
 21.00 : JT Principal
 22.00 : Jmaatna Zina Prime 8
 00.00 : Dernier bulletin d'information
 00.30 : Bent Bab Allah Ep4
 01.25 : Chachat
 02.00 : Amakin fi Dakira
 02.35 : Machibhal-houm Ep 25
 02.50 : Naam Lalla Ep7
 03.30 : Dounia Douara Ep 24
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Ichaa Mam-laka
 06.00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
 06:25:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE
 08:25:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE
 09:00:00 : SERIE : AL KHAWA
 10:00:00 : SERIE : SAADI B BNATI
 10:20:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 11:05:00 : FEUILLETON : RAB3A MEN RAB3INE
 11:45:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
 12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA AN-NASS
 12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 12:45:00 : AL AKHBAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:30:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
 13:45:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA
 14:20:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
 14:35:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR
 15:05:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH
 15:15:00 : FEUILLETON : FADILA
 16:30:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE
 17:00:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 17:45:00 : MAGAZINE : NIDAE
 18:05:00 : FEUILLETON : ROMANSIYAT ACHA3R AL ABYAD
 18:50:00 : MAGAZINE : POP UP
 19:20:00 : SERIE : HOSSEIN & SAFIA
 20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR
 20:45:00 : QUE DU SPORT
 20:55:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 21:15:00 : AL MASSAIYA
 21:50:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
 23:25:00 : TELEFILM : ZMANE AL 3AGER
 01:20:00 : RACHID SHOW
 02:35:00 : MAGAZINE : HADI OU TOUBA
 03:30:00 : MAGAZINE : KOULLOUNA ABTAL
 04:20:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : DES TÉMOINS ENCOMBRANTS : LE VRAI VISAGE DU FRONT
 05:25:00 : DOCUMENTAIRE : LA MUSIQUE DANS LA VIE



05h00 MATINALE RADIO AR
 07h00 Matinales Infos
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »
 10h00 Matinales Infos (re-diff.)
 11h05 Emission « Hyati »
 12h05 Emission « Eco débat »
 13h00 « Madar l akhbar »
 15h05 Emission « Bissaraha »
 16h00 Edition AR (16-17h)
 17h05 Emission « On S'Dit Tout »
 18h05 Emission « Débrief Rabat »
 19h00 Soir Info : informations en français
 20h00 « Al Akhbar »
 21h35 « Europe Afrique »
 22h05 «Prime DirMechrou3ek »
 23h05 « ahl lfen »
 00h35 « Europe Afrique »



05h30 : Tfo
 07h30 : Téléshopping
 09h40 : Génération Us-huaia
 11h00 : Les 12 coups de midi : Jeu
 12h00 : Journal
 12h40 : Grands reportages : Magazine
 14h50 : Reportages découverte : Magazine
 13h50 : Les docs du week-end : Magazine
 16h50 : 50'inside : Magazine
 18h55 : Météo et à 21h00
 19h45 : Journal
 19h50 : Quotidien express
 20h05 : La chanson de l'année : divertissement
 22h35 : La chanson de l'année : divertissement
 00h30 : Le grand concert de l'été



05h30 : Le 6h30 info
 06h00 : Télé-matin
 09h00 : Bel & bien
 10h15 : Les z'amours :



Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h20 : 13h15, le Samedi... Magazine
 13h10 : Tennis : Roland-Garros
 18h50 : Météo
 19h00 : Journal
 19h30 : 20h30 le samedi : Magazine
 20h05 : Le club des invincibles : Jeu
 22h20 : On est en direct : Magazine
 02h45 : Bel & bien : Divertissement
 03h55 : Les grands espaces de l'Ouest américain : Documentaire



05H00 : M6 music
 06H00 : Absolu-ment stars
 09H15 : 66 minutes: grand format: Magazine
 11H45 : Le 12,45
 12H25 : Scènes de ménages : série française
 13H25 : Chasseurs d'appart
 18H45 : Le 19,45, météo
 19H30 : Scènes de ménages : série française
 20H05 : Hawaii 5-0 : série
 22H35 : Hawaii 5-0 : série
 22H30 : Ka hanaeale
 00H15 : Lana I Ka Moana
 01H20 : Les nuits de M6



18H45 : Arte journal
 19H05 : 28 minutes : Magazine
 19H50 : Teotihuacan les trésors... : Documentaire
 20H45 : Un sanctuaire dans les



Andes : chavin de Huanter : documentaire
 21H20 : Naples, le réveil... : documentaire
 22H30 : Stretphilosophy NB
 23H00 : Square idée
 23H25 : Court-circuit
 00H20 : Felix in Wonderland: Doc
 00H20 : Vigilance vol-canique au cœur de Java : Doc



04h00 : Okoo : Dessins animés
 10h00 : Tennis : Roland-Garros
 10h45 : L'info outre-mer
 11h00 : Le 12-13 présenté
 11h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
 12h35 : Cyclisme : Critérium du Dauphiné
 15h15 : Les carnets de Julie avec Thierry Marx
 15h05 : Les carnets de Julie : Magazine



16h15 : Trouvez l'intrus : Jeu
 16h45 : Questions pour un champion : Jeu
 18h00 : Le, 19-20
 19h25 : Cuisine ouverte : Magazine
 20h05 : Mortelles calanques : Téléfilm
 21h35 : Meurtres à ... : Téléfilm
 19h20 : Allez viens, je t'emmène
 01h45 : 7 ans de réflexion : Théâtre
 03h15 : Les nouveaux nomades : Magazine
 02h45 : Les matinales

D I M A N C H E



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.05 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mam-laka
 08.35 : Arrouad
 09.35 : Amouddou
 10.35 : Dounia
 Douara Ep 25
 11.30 : Nadi Al Marah
 12.30 : Oujouh El Jadida
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Chououn
 Barlamania
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Jmaatna
 Zina prime 8
 16.40 : Machibhal-houm Ep 26
 17.00 : Hayna Ep 5
 17.30 : Hayna Ep 6
 18.00 : Canal Atlas
 19.00 : JT en Français
 19.20 : Aalam Ar-ryadi
 20.00 : Al Boyout
 Assrar Ep 18
 21.00 : JT Principal
 22.00 : Moudawala



23.00 : Marjana Ep4
 00.00 : Dernier bulletin d'information
 00.30 : Koula w trikou Ep5
 01.00 : Koula w trikou Ep6
 01.30 : Canal Atlas
 02.30 : Oujouh El Jadida
 03.05 : Machibhal-houm Ep 26
 03.30 : Dounia
 Douara Ep 25
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Arrouad
 06.00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
 06:25:00 : MAGAZINE : TOUBKAL
 08:35:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
 09:10:00 : MAGAZINE : POP UP
 09:35:00 : SERIE : SAADI B BNATI
 09:55:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 10:40:00 : FEUILLETON : Hbal arrih
 11:30:00 : MAGAZINE : WACH FHAMTOUNA
 12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
 12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR
 13:30:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:45:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
 14:05:00 : SERIE : AL KHAWA
 15:10:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH
 15:25:00 : FEUILLETON : FADILA
 16:40:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE
 17:10:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 18:15:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
 18:40:00 : MAGAZINE : WACH HNA HOUMA HNA
 19:30:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
 19:40:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
 20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:55:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
 21:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : DOCUMENTAIRE
 22:50:00 : CINESTARS : Al makroum
 00:30:00 : TELEFILM : ASHAB AL BAC
 02:00:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A
 02:55:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
 04:25:00 : MAGAZINE : 3AYNEK MIZANEK
 05:20:00 : DOCUMENTAIRE : LA MUSIQUE DANS LA VIE



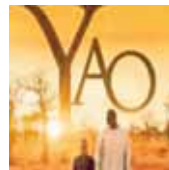
05h00 MATINALE RADIO AR
 07h00 Matinales Infos
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »
 10h00 Matinales Infos (re-diff.)
 11h05 Emission « ahl Ifen »
 12h05 Emission « Débrief Rabat »
 13h00 « Madar l akhbar »
 15h05 Emission «Bissaraha»
 16h00 Edition AR (16-17h)
 17h05 « Prime DirMechrou3ek »
 18h05 Emission « Europe Afrique »
 19h00 Soir Info : informations en français
 20h00 « Ghorfat l akhbar »
 21h35 « Maa Maghreb min washington »
 22h05 Emission «L'Match»
 23h00 « Soir Infos ar »
 23h35 « Maa Maghreb min washington »
 00h05 «Fil iktissad»



05h30 : Tfo
 09h15 : Automoto
 10h05 : Téléfoot
 11h00 : Les 12 coups de midi : Jeu
 12h00 : Journal
 12h40 : Grands reportages : Magazine
 13h50 : Reportages découverts : Magazine
 15h10 : Les docs du week-end : Magazine
 18h55 : Météo et à 21h00
 19h00 : Journal
 20h05 : Les Tuche 3 : Film
 21h55 : Les Tuche... un phénomène qui tuche tout le monde : Documentaire
 23h25 : Esprits criminels : Série
 01h05 : Programme de la nuit



05h20 : Tout le monde veut prendre sa place
 06h20 : Affaire conclue : Magazine
 07h10 : Rencontres à XV : Magazine



07h30 : Emission religieuses
 07h45 : Islam
 08h15 : A l'origine
 08h30 : Chrétiens orientaux
 09h00 : Présence protestante
 09h30 : Le jour du Seigneur
 10h00 : Messe.
 11h00 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h20 : 12h20 : 13h15, le dimanche : Magazine
 13h15 : Tennis : Roland-Garros
 18h50 : Météo
 19h00 : Journal
 19h30 : 20h30, le dimanche : Magazine
 20h05 : Yao : Film
 21h50 : Tomb raider : Film
 23h55 : Histoires courtes

00h35 : 13h15, le samedi
 01h05 : Les gens du fleuve
 01h55 : Le Khon, la danse des rois
 02h55 : Pays et marchés du monde
 03h05 : Tout le monde veut prendre sa place
 03h50 : Les z'amours.



05H00 : M6 music
 06H50 : M6 boutique
 09H50 : Turbo : Magazine
 11h30 : Sport 6 : Magazine
 11h45 : Le 12.45
 12h25 : Scènes de ménages
 12h45 : Recherche appartement ou maison : Magazine
 14h30 : Maison à vendre : Magazine
 16h20 : 66 minutes : Magazine
 17h40 : 66 minutes : grand format
 18h45 : Le 19.45, météo
 19h25 : E=M6 : Magazine
 20h05 : Zone interdite : Magazine
 22h10 : Enquête exclusive : Magazine



18H45 : Arte journal
 19H15 : Beethoven : Symphonie n°8 : Concert
 20h00 : Beethoven : Symphonie n°9 : Concert



21h15 : Papillon : Film
 23h35 : Beethoven : Film
 00h45 : Beethovenmania
 01h40 : Une année sauvage autou de la terre
 02h30 : Peut-on sauver la mer Morte ?



04h00 : Okoo
 06h30 : Dimanche okoo
 08h50 : C'est pas le bout du monde
 09h20 : Expression directe
 09h30 : Nous, les Européens
 10h00 : Tennis : Roland-Garros
 10h45 : L'info outre-mer
 11h10 : dimanche en politique
 11h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
 12h35 : Cyclisme : Critérium du Dauphiné



14h15 : Thalassa : Magazine
 16h15 : 8 chances de tout gagner : Jeu
 16h55 : Le grand Slam : Jeu
 18h00 : Le 19-20
 19h05 : Stade 2
 20h05 : Agatha Raisin : Série
 23h20 : Unforgotten ... le pssé déterré : Série
 00h55 : Parlement hebdo
 01h25 : Thalassa
 02h15 : Cuisine ouverte
 02h45 : Les matinales
 03h05 : Le grand Slam.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

MET DES GANTS BLANCS	DIEU GREC DE L'AMOUR	VENU AU MONDE	BÊTE MAIS DOUX	SYMBOLE DE L'ARGENT BLEU	POTELÉ	CLUBE OUVERTE	REVENU DU TRAVAIL	FER	
					GROS				
					RETIRE				
NATURE MORTE				RÈGLEM-ENT			EN APARTÉ		
		PAPILLON DE NUIT							
DRAME NIPPON				SYMBOLE DE L'HÉLIUM	POTE	VEINE	QUARTIER DE CAEN		
TRANSPIRE									
ESPACE VIDE	VENTILE	NANTARD		ARTICLE INDÉFINI	REFUGE			FORME D'ÊTRE	
					TÊTE DE MORT LAITUE DE MER		NOTE		
							VOLEUR		
FIN DE VERBE			PÂTES DISPUTE BRUYANTE						
				LETTRÉS DE SALÉ		DE BAS EN HAUT: COGNÉ	RÈGLE PLATE	ACTE LÉGIS-LATIF	CERTAINE
COUPÉ COURT									
EMBROU-ILLÉS									
	FIN D'ANNÉE EN EFFET								
GROUPÉS				PRONOM AFFOLÉ					
					PRONOM PERSONNEL		MORCEAU D'IVOIRE		
CHÉTIF					TANTINE				

Solution mots flechés d'hier

RELIÉ	EF	ALLER	
MUE	AB	IMERA	
BITUME			
AS	INACTIF		
RATON	TORDU		
GNOMES	NIET		
VOTRE	U	GC	
CR	BOISE		
NAPHTE	ITES		
CROASSEMENT			
BRIN	TENU	SO	
EX	TEL	GREC	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâidi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue de EA.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC 2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT.

- I. Boivent en entier.
- II. Doubler un homme. - En plein coeur
- III. Dérangés qui ne percutent pas.
- IV. Elle n'assure pas.
- V. Pour donner les jetons. - N'a pas de bonnes racines
- VI. Mot fléché. - A l'entrée de l'Elysée.
- VII. Tintin ailleurs. - Font fi des obstacles.
- VIII. Donne soif. - Prénom arabe. - Pour les huiles.
- IX. Pour chaque chose. - Symbole d'une bonne santé.
- X. Epaisissés et fibreuses

VERTICALEMENT.

- 1. C'est du gratin.
- 2. En plein rêve. - Monter les couleurs.
- 3. La dame du petit Larousse. - Quand un certain disque se présente bien.
- 4. Quand ça casse. - Son temps est opportun.
- 5. A l'avant du Queen Mary. - Son zinc ne vole pas.
- 6. Salpêtre. - Petite quantité pour un grand félin.
- 7. Filets de pêche. - S'est fait biset.
- 8. Primates. 9. Linge pour faire bouillir une substance. - Fruit de la ketmie.
- 10. Mesure de fibres. - Travaillées pour des prunes.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	O		F	F	F	U	S	F	S
II	A	S	S	L	R	M	L	N		A
III	R	F	S	T	F					
IV	A	K	N	A	G	L	I			
V	C	A		S	U		N	L		T
VI	T	I	F		F		D	F	N	I
VII	L	I	R	A	N	G	L			S
VIII	R		A	L		O		F	S	T
IX	I	K	N	I						
X	S	E	C	R	E	T	E	R	A	S

Grilles de sudoku

Facile

		6	8	5				
	2					1		
4			2	1		3	8	
8	9		4			5	6	
7	3		1		8		9	2
2		4			5		7	1
9	2		8	6				3
		3					8	
				3	4	2		

Moyen

		8				6	2	
								5 9
5	4	3						7
			9		1			7
9	6		7		5			1 2
1			2		4			
	7						4	9 3
4	1							
		6	4					8

Difficile

			8					
2	8			3			1	
	9	3			7		4	8
		6						3
		5		6		4		
8					2			
5	3		7			1	9	
	7			9			8	2
				2				

Expert

	7							
		9			4			2
		5		1		9		
4	2	9					6	
			4		5			
	3				2	8	9	
		3		7		5		
6			8			1		
							8	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	3	4	8	9	5	1	2	7
5	2	1	3	4	7	6	9	8
9	8	7	2	1	6	5	4	3
7	5	2	4	8	1	9	3	6
1	9	6	5	3	2	8	7	4
3	4	8	6	7	9	2	5	1
2	1	5	7	6	3	4	8	9
8	7	9	1	5	4	3	6	2
4	6	3	9	2	8	7	1	5

Moyen

2	9	1	8	4	5	7	6	3
8	5	7	6	1	3	2	4	9
3	4	6	9	7	2	5	1	8
7	6	5	1	2	8	3	9	4
4	8	2	3	9	6	1	7	5
1	3	9	4	5	7	6	8	2
9	7	4	2	3	1	8	5	6
6	1	3	5	8	4	9	2	7
5	2	8	7	6	9	4	3	1

Difficile

2	1	5	7	4	3	6	9	8
4	9	6	8	2	5	1	7	3
8	3	7	1	9	6	4	2	5
3	6	1	4	7	2	8	5	9
5	7	8	3	6	9	2	1	4
9	2	4	5	8	1	3	6	7
7	4	2	6	5	8	9	3	1
6	8	3	9	1	7	5	4	2
1	5	9	2	3	4	7	8	6

Expert

4	3	7	9	1	2	5	6	8
2	1	6	4	5	8	9	3	7
8	5	9	7	3	6	2	4	1
9	7	5	6	4	1	8	2	3
1	2	8	5	7	3	4	9	6
3	6	4	2	8	9	7	1	5
7	9	3	8	6	4	1	5	2
5	4	1	3	2	7	6	8	9
6	8	2	1	9	5	3	7	4

Economie

Le portefeuille AGR surperforme le Masi

Le portefeuille de recommandation sélectionné par Attijari Global Research (AGR), portant sur 8 valeurs, réalise une performance annuelle year-to-date (YTD) moyenne de 16,4%, a indiqué, jeudi, Maria Iraqi, manager au sein d'AGR.

«Notre portefeuille offre aux investisseurs un rendement de dividende de 4%, ce qui est intéressant puisqu'il demeure supérieur à celui du marché actions et également à celui du marché obligataire», a expliqué Mme Iraqi qui animait un webinaire sous le thème «Evaluation de la thématique d'investissement cash conversion».

Composé de Maroc Telecom, Ciments du Maroc, Cosumar, Total Maroc, SNEP, Mutandis, CMT et SMI, ce portefeuille (Cash-Conversion) affiche un spread de rendement de 60 points de base (PBS) par rapport au Masi et de 204 PBS par rapport aux bons de trésor de 5 ans, a-t-elle ajouté.

A l'issue des cinq premiers mois de l'année en cours, le portefeuille affiche une rentabilité de 20%, honorant ainsi ses objectifs et ses engagements et surperformant la rentabilité du Masi, a relevé Mme Iraqi, rappelant qu'AGR avait anticipé une rentabilité de l'ordre de 26% sur 24 mois, rapporte la MAP.

Cela prouve l'intérêt croissant des investisseurs envers la thématique de placement d'AGR qui s'articule autour de la notion de cash conversion, un ratio qui mesure la capacité d'une société à transformer son résultat économique en cash-flow, a-t-elle soutenu.

Les performances annuelles de ces valeurs ont été principalement soutenues par les niveaux de spread qu'elles offrent par rapport aux bons de trésor 5 ans, a-t-elle mis en avant, notant que les valeurs du portefeuille offrent aujourd'hui des spread qui varient entre 35 points de base et 555 points de base et des performance YTD allant de 7,8% à 46%.

Dans un récent rapport publié sous le titre «Abordez l'année 2021 sous l'angle du cash conversion», AGR avait souligné que le coût moyen pondéré du capital (WACC) du marché boursier marocain a connu une baisse sensible de 3,1 points (pts) à 6,3% au terme de la période 2015-2020.

Ce repli s'explique par trois principaux facteurs, à savoir la nouvelle politique accommodante de la banque centrale, l'exigence de rentabilité des investisseurs envers la Bourse qui n'a pas connu une forte augmentation et l'allègement relatif du coût de la dette des sociétés.

Organisé par la Bourse de Casablanca et l'Association professionnelle des sociétés de Bourse (APSB), ce webinaire fait partie du cycle «Saison de publication des résultats : Bilan et opportunités d'investissement».

La BAD souligne l'importance des sauvegardes sociales et environnementales pour une relance plus inclusive et durable

En partenariat avec les autorités marocaines, la Banque africaine de développement a organisé, du 1er au 3 juin, un séminaire sur les sauvegardes sociales et environnementales qui encadrent ses opérations dans le Royaume.

Tenu en distanciel, l'atelier a réuni plus d'une centaine de participants et experts des agences d'exécution et des unités de gestion de projets financés par la Banque. Le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement était également représenté.

Cet atelier avait pour principal objectif de renforcer la prise en compte des mesures sociales et environnementales dans la gestion opérationnelle des projets actifs et en préparation. Il a contribué à sensibiliser les parties prenantes sur les exigences de la législation nationale applicable aux opérations et dans les accords de financement. Le séminaire a également favorisé une meilleure appropriation des rôles et responsabilités dans la mise en œuvre et le suivi des mesures environnementales et sociales des projets. D'autres dimensions ont pu être appréhendées, liées notamment à l'appropriation du mécanisme de gestion des recours et du suivi.

A l'ouverture de l'atelier, Brice Mikponhoue, représentant le responsable-pays de la Banque pour le Maroc, a affirmé «l'engagement de la Banque africaine de développement à soutenir une relance socialement inclusive et écologiquement durable au Maroc. Ce séminaire conjoint a renforcé l'excellent partenariat que nous entretenons avec nos partenaires marocains pour sou-



nir encore plus cette dynamique en adoptant les meilleures pratiques en la matière».

«Il est impératif de consolider le suivi social et environnemental des projets, en particulier dans le contexte actuel de crise que nous traversons», a souligné, pour sa part, Issa Maman-Sani, directeur du Département des sauvegardes et de la conformité à la Banque africaine de développement. «Nous partageons la même finalité, celle de contribuer à renforcer les bases d'un développement durable bénéfique aux populations», a-t-il ajouté.

Les échanges entre les participants et les experts de la Banque ont été interactifs et fructueux. Ils

ont permis de répondre aux attentes des institutions publiques marocaines, qui ont souligné la «nécessité d'approfondir davantage la connaissance des mécanismes et outils de sauvegarde» afin de «structurer une nouvelle génération de projets prioritant les dimensions sociales et environnementales, au bénéfice des populations».

Les spécialistes de la Banque ont, quant à eux, insisté sur l'importance des sauvegardes et leurs objectifs respectifs. Leur maîtrise, ont-ils affirmé, permet de mieux anticiper certains risques opérationnels, tout en garantissant la durabilité environnementale et sociale des opérations de la Banque

qui sont les préalables à une croissance inclusive et durable».

Ils ont ainsi rappelé le déploiement d'un ensemble d'instruments dans le cadre du Système de sauvegardes intégré, avec l'objectif de promouvoir le bien-être des populations africaines, en adéquation avec les cinq priorités stratégiques de la Banque.

Depuis plus d'un demi-siècle, l'engagement total de la Banque africaine de développement au Royaume s'élève à plus de dix milliards d'euros, avec des financements couvrant les secteurs de la santé, de l'énergie, de l'eau, des transports, du développement humain, de l'agriculture et du secteur financier.

La BEI se félicite de la publication du rapport sur le nouveau modèle de développement



La Banque européenne d'investissement (BEI) se félicite de la publication du rapport sur le nouveau modèle de développement, a déclaré mardi à la MAP Mme Anna Barone, chef de la représentation de la BEI au Maroc.

«Nous nous félicitons de la publication du rapport de la Commission Royale sur le nouveau modèle de développement (NMD) qui trace des orientations stratégiques et détaille des jalons concrets pour le développement du Royaume du Maroc à moyen et long termes», a affirmé Mme Barone.

«En tant que Banque de l'UE et Banque du climat, la BEI s'inscrit parfaitement dans la vision inclusive et transformatrice du NMD, notamment sur le développement envisagé de

façon holistique, sur la question du changement climatique et de l'innovation à travers le secteur privé, autant de sujets interdépendants et qui se complètent pour bâtir une relance durable», a-t-elle souligné.

«En ligne avec les priorités du partenariat Maroc-UE, la BEI continuera aussi à appuyer fortement les secteurs de la santé et de l'éducation qui jouent un rôle absolument déterminant dans le développement», a affirmé la chef de la représentation de la Banque européenne à Rabat. Et d'ajouter que son institution est «à pied d'œuvre pour accompagner les chantiers stratégiques du Maroc et apporter toute l'expertise du Groupe BEI dans des projets concrets au bénéfice des citoyens marocains».



Bank Al-Maghrib et le PNUD scellent un partenariat

Bank Al-Maghrib et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont conclu, mardi à Rabat, un protocole de coopération, avec pour objectif d'améliorer l'efficacité des actions communes des deux institutions dans le cadre de leur appui à la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF).

Signée par Abdellatif Jouahri, wali de Bank Al-Maghrib et Dr. Edward Christow, représentant résident du PNUD au Maroc, la convention porte, en premier lieu, sur la promotion de l'inclusion financière numérique à travers l'utilisation des moyens de paiement digitaux pour automatiser le versement des subventions publiques ainsi que la vulgarisation des services financiers numériques

auprès de l'ensemble des couches sociales, indique un communiqué conjoint.

Dans le domaine de la finance verte et inclusive, les deux parties ont convenu d'agir conjointement pour soutenir les initiatives des opérateurs de l'écosystème financier marocain afin de financer des projets écologiques digitaux et favoriser la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations unies.

En vertu de cet accord, les deux institutions réaliseront des travaux de recherche portant notamment sur l'inclusion financière des femmes par le biais des canaux digitaux dans les milieux défavorisés, souligne la même source.

La CGEM et MAScIR joignent leurs efforts

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la Fondation MAScIR (Moroccan Foundation for Advanced Science Innovation and Research) ont signé, jeudi à Casablanca, une convention de partenariat pour la promotion de la recherche et développement (R&D) appliquée. Signée par le président de la CGEM Chakib Alj et le président de la Fondation MAScIR Mohamed Khalid Larachi, cette convention vise le renforcement de la collaboration des deux institutions pour rapprocher la recherche du tissu économique et industriel national.

Les deux institutions mèneront ensemble des actions visant à encourager les entreprises marocaines, tous secteurs et régions confondus, ainsi qu'à inscrire la R&D appliquée dans leurs stratégies de développement. Elles veilleront également à promouvoir les projets innovants de ces entreprises auprès d'investisseurs potentiels ou de fonds d'investissement afin de créer de

la richesse et valoriser le "Made in Morocco", rapporte la MAP.

A cette occasion, M. Alj a affirmé que ce partenariat "important" et "stratégique" vise à promouvoir le "Made in Morocco", ainsi que la R&D appliquée à l'innovation qui représente un lourd investissement pour les entreprises marocaines, notamment les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

Il a également souligné que l'objectif est de permettre aux TPME de saisir des opportunités de l'industrie 4.0, en plus d'accompagner le tissu économique pour une reprise effective et sereine, en proposant aux membres de la CGEM des tests PCR rapides, développés par la fondation MAScIR. Pour sa part, le président de la Fondation MAScIR a fait savoir qu'il s'agit de travailler pour convaincre les industriels et les opérateurs économiques que la R&D est fondamentale dans le développement de leurs activités et que l'innovation est une formidable clé pour leur compétitivité et leur succès. "MAScIR se veut dans ce sens un partenaire disponible et ouvert à tous les projets R&D qui lui seront soumis", a-t-il soutenu.

Cette convention vient fédérer les efforts des deux institutions pour promouvoir une R&D appliquée au profit des opérateurs économiques et du tissu industriel marocain, a, de son côté, expliqué la directrice générale de MAScIR Nawal Chraïbi. "Plusieurs procédés et briques technologiques de



MAScIR vont être proposés aux membres de la CGEM afin de monter dans la chaîne de valeur et gagner en compétitivité", a-t-elle noté, relevant que la Fondation a aussi développé pendant la crise sanitaire des solutions innovantes à haute performance et aux coûts maîtrisés, notamment en matière de diagnostic pour le dépistage de la Covid-19. Ces solutions permettront aux membres de la Confédération de s'appuyer sur les kits PCR et aussi le "rapid Covid-19 IR" qui permet de dépister les patients en moins de 20 secondes, leur permettant ainsi de reprendre progressivement l'activité écono-

mique, en renforçant la prévention et réduisant le risque sanitaire, a fait remarquer Mme Chraïbi.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'accompagnement des entreprises pour une reprise économique effective et de la promotion de la sécurité sanitaire, MAScIR proposera aux entreprises membres de la CGEM avec des conditions préférentielles, deux solutions dédiées au diagnostic et au screening à grande échelle du Sars-Cov-2.

Il s'agit du kit de diagnostic Covid-19 "Real Time PCR", produit et commercialisé par sa startup "Moldiag" et le nouveau

dispositif "Rapid Covid-19 IR". Avec ces solutions, la relance économique sera d'autant plus concrète, au regard notamment des allègements des restrictions sanitaires annoncées cette semaine, en particulier pour le secteur de l'événementiel. MAScIR est un centre de recherche relevant de l'Université Mohammed VI Polytechnique, ayant le statut de fondation, qui a pour objet de promouvoir et de développer au Maroc des pôles de recherche et développement répondant aux besoins du pays en technologies avancées, notamment dans le secteur de la biologie médicale.



Promotion de la recherche et développement (R&D) appliquée

Dynamique soutenue des projets d'investissement agricole à Fès et Moulay Yacoub



La situation globale de suivi des investissements agricoles réalisés dans le cadre du Fonds de développement agricole (FDA) fait état de l'expansion des projets agricoles individuels et l'augmentation des demandes de subvention formulées par les agriculteurs à Fès et Moulay Yacoub, depuis la création du guichet unique, indique la direction provinciale de l'Agriculture de Fès (DPA).

Une chute remarquable dans le dépôt des dossiers a été constatée pendant la période d'urgence sanitaire liée à la Covid-19, allant du mois de mars à mai 2020, note un rapport de la direction, relevant toutefois que la reprise de l'activité s'est opérée depuis le début du mois de juin dernier, rapporte la MAP.

Les subventions décaissées ont atteint

285 millions de DH, pour un montant d'investissement de 726 millions de DH, durant la période 2008-2020, indique le document, ajoutant que l'aménagement des propriétés agricoles et l'équipement des exploitations en matériels absorbent environ 80% des aides décaissées, contre 20% pour les autres investissements. L'importance des aides accordées aux plantations, note la DPA, réside dans l'extension des cultures, dont l'olivier, les agrumes et les rosacées.

L'aménagement hydro-agricole et les plantations s'étendent sur une superficie de 5813,52 ha, dont 4355,25 ha a été équipée en goutte à goutte et 1458,27 ha plantée, soit respectivement 75% et 25% de la superficie totale aménagée. Selon la DPA, avec 8 millions de DH, l'Etat, à travers le

FDA, a contribué depuis 2010 à l'installation d'un silo, deux frigos et un abattoir de viande rouge au niveau de la province de Moulay Yacoub.

Ces réalisations "confortent" la stratégie du ministère de tutelle lancée depuis 2009, visant essentiellement l'amélioration du taux de mécanisation à l'hectare, l'extension des plantations et la garantie de la viabilité des projets avec une meilleure rationalisation et valorisation de l'eau d'irrigation, outre la promotion et la valorisation des produits agricoles. Le FDA dit œuvrer aussi à l'accompagnement de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie "Génération Green", à travers le renforcement des incitations en conformité avec les engagements pris dans le cadre des contrats-programmes et les objectifs du PMV.

Art & culture

Nouvelle édition du Festival Handifilm à Rabat

La 14^{ème} édition du Festival Handifilm aura lieu du 17 au 19 juin à Rabat sous le thème "Les troubles d'apprentissage à travers le zoom des jeunes cinéastes".

Organisé par l'Association Handifilm, dans le cadre de ses activités visant à diffuser une culture accueillante de la diversité auprès du grand public et à développer les capacités créatives des jeunes, ce festival se déroulera sous forme hybride alliant numérique et présentiel, eu égard au contexte de la pandémie de la Covid-19, indique-on auprès des organisateurs.

Cette édition connaîtra la participation de 31 films représentant huit pays répartis dans les catégories "Compétition internationale officielle du court-métrage", "Compétition internationale du court-métrage spécial Junior" et "Panorama", a déclaré le Directeur général du Festival, Hassane Benkhalfa, cité dans un communiqué parvenu à la MAP.

Seize films internationaux de sept pays, dont le Maroc, sont en lice dans la catégorie du court-métrage, selon les organisateurs, tandis que quatorze films (10 du Maroc, 2 de France et 2 d'Italie) participent à la compétition internationale du court-métrage spécial junior.

Cette pandémie a eu un impact négatif sur tous les aspects de la vie, et le domaine de la culture et de l'art n'a pas été épargné de ce fléau, ajoute la même source.

Toutefois, l'association a été en mesure de développer et d'adapter ses activités aux exigences de la pandémie, dans le respect total des procédures barrières préconisées à l'échelle nationale et internationale.

Ainsi, l'association a contribué à l'encadrement et l'accompagnement des jeunes dans la production de leurs films dans le cadre du projet "Les Jeunes devant et derrière la caméra pour une société inclusive", avec le soutien de la fondation Dro-

sos. "Nous sommes heureux de présenter ces films dans le cadre de la compétition internationale spécial junior de cette édition", a assuré, pour sa part, Lamiaa Oussibrahim, chef du projet en question. Les films marocains participant à la compétition du court-métrage sont "Salima" de Mohamed Addabani et "Farha" de Soufiane Sanioui, tandis que les lycées Ahmed Chaouki (Salé), Madaris Mohammed V (Rabat), Kacem Amine (Sidi Slimane) et Abdelkarim Khettabi (Tifelt) sont présents dans la catégorie du court-métrage spécial junior avec "L'entêtement des lettres", "L'Alphabet d'Adam", "Une seconde chance" et "Able", respectivement.

Les films "Six Neuf" du Lycée Ibnou Rochd (Témara), "Hess Biya" du Lycée Moussa Ibnou Nousseir (Khémisset), "Pas encore" du Lycée Abou Baker Errazi (Skhirat), "Sarkha" du Lycée Amir Moulay Abdellah (Sidi Slimane), "Loïn du Regard"

réalisé par la Délégation nationale de l'Education nationale (Berrechid) et "Sentiments" du Groupe Scolaire Ajjal Al Madina (Berrechid) sont programmés dans la même catégorie.

Aussi, le film "Don't Forget Me" des réalisateurs Jackie Spinner et Rajar Bouardi représente le Maroc dans le cadre de la section "Panorama".

Par ailleurs, un bouquet d'activités parallèles, hommages, Master Class et table rondes figure également au menu de cette 14^{ème} édition.

Le Jury de ce festival est composé de Adil Semmar, critique de cinéma et traducteur, Janane Fatine Mohammedi, réalisatrice, Asmaa El Alaoui, productrice et directrice de l'Institut Spécialisé du Cinéma et de l'Audio-visuel, ainsi que de la cantatrice-lauréate meilleure voix marocaine en 2016, Kawrar Benchaffi.



Le Festival du cinéma méditerranéen de Tétouan rend hommage à l'artiste Abdelkrim Ouazzani



La 26^{ème} édition du Festival du cinéma méditerranéen de Tétouan (FCMT), qui se déroule en format digital, du 4 au 10 juin, propose une exposition des Affiches

du festival créées par l'artiste peintre, Abdelkrim Ouazzani, une invitation au bonheur et chroniques des rêves et des mutations du festival.

"Ces œuvres nous invitent au rêve et nous permettent de rester attachés à notre enfance et de rester, spontanément, perméable à l'émerveillement et à la surprise face à la beauté et la vastitude de l'imagination. C'est peut être parce que l'œuvre de cet artiste tétouanais et universel se caractérise par un côté ludique exprimé grâce à une variété de couleurs vives, à une simplicité inaccessible, et à un pouvoir d'écoute et de transmission serein de toutes les manifestations du quotidien", a indiqué la Fondation du festival dans un communiqué.

Cette exposition, qui sera organisée en hommage à M. Ouazzani, est ainsi un voyage à travers le temps, depuis la première édition jusqu'à nos jours (26^{ème} édition). Plus de trois décennies de création, de complicité et de partage généreux, a précisé la Fondation, notant que les œuvres de cet artiste sont des invitations à des voyages

fabuleux vers des contrées merveilleuses, qui reflètent le monde dans lequel nous vivons.

Seul un spectateur attentif réussit à découvrir ce fil d'Ariane, ce lien quasi sacré entre les différentes œuvres de l'artiste, lien fait d'amour, d'amitié et de complicité. Toutes ces grandes valeurs humaines unissent l'artiste Ouazzani au Festival de cinéma méditerranéen de Tétouan depuis trois décennies quand le festival n'était encore qu'un projet et un rêve, a fait savoir la Fondation, notant que l'idée fut abordée, à l'époque, dans son atelier à la Médina de Tétouan (Zankat Ezzaouya). "Ce fut, depuis, le début d'une aventure fabuleuse dont les héroïnes sont, jusqu'à nos jours, les Affiches de ce grand artiste-peintre qui sont, et resteront, l'identité Tétouanaise et méditerranéenne de ce festival exceptionnel", a relevé la même source, notant que les Affiches/toiles de M. Ouazzani ont la magie de refléter les contenus de la programmation de chaque édition. La Fondation a, par ailleurs, rappelé qu'au programme de cette édition, qui sera acces-

sible sur la plateforme "festival Scope", figure un colloque international sous le thème "cinéma et peinture, frontière ou prospérité?", relevant que le choix de cette thématique révèle cette grande amitié entre Ouazzani et le Festival, et ce désir de perpétuer ces liens subtils entre le 7^{ème} art et les beaux-arts. "C'est grâce à cet esprit que cette manifestation cinématographique est devenue un pont de rencontre entre les arts et les cultures de toutes les couleurs, un rendez-vous incontournable pour toutes les sensibilités et tous les goûts", a poursuivi le communiqué. Les organisateurs prévoient également l'organisation d'une rencontre sur "comment les festivals pourraient-ils participer au retour du cinéma?" et d'une master class encadrée par le réalisateur marocain, Mohamed Chrif Tribak, sur son parcours et son expérience, ainsi que d'une exposition d'affiches du FCMT réalisées par Abdelkrim Ouazzani. La Fondation du Festival avait annoncé que neuf longs métrages de fiction et 6 documentaires sont en lice dans le cadre de cette édition.

“Haut et Fort” de Nabil Ayouch en compétition officielle du Festival de Cannes

Une première dans l'histoire du cinéma marocain

Le long-métrage “Haut et Fort”, en arabe «Uái OæÉß», de Nabil Ayouch a été retenu dans la compétition officielle du 74^e Festival de Cannes, une première dans l'histoire du cinéma marocain, a indiqué jeudi le Centre cinématographique marocain (CCM). “Cette sélection est une première dans l'histoire du cinéma marocain au niveau du prestigieux Festival de Cannes, dont la 74^e édition de 2021 s'impose comme

l'événement cinéma le plus attendu cette année après la crise sanitaire mondiale”, a souligné le CCM dans un communiqué.

Le cinéma marocain a déjà participé à des sections parallèles du Festival de Cannes comme “La semaine de la critique”, “Un certain regard” ou “La quinzaine des réalisateurs”, a rappelé la même source, ajoutant que “cette présence en compétition officielle de 2021 témoigne de la noto-

riété internationale croissante du cinéma marocain et offre une chance de décrocher un prix dans la section officielle”.

Le long métrage “Haut et Fort”, produit par la société “Ali n' Productions” en 2020 et qui a bénéficié du fonds de soutien à la production des œuvres cinématographiques, figure parmi les 23 films qui seront en compétition lors de cette édition, prévue du 6 au 17 juillet prochain.



Bouillon *de culture*

Loubna Serraj



L'éditrice et chroniqueuse radio Loubna Serraj donne rendez-vous à ses lecteurs, le 10 juin à Casablanca, pour une rencontre littéraire autour de son tout premier roman “Pourvu qu'il soit de bonne humeur” avec, pour toile de fond, une discussion autour de la thématique des violences faites aux femmes. Cette rencontre livresque, organisée par le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France, la Fondation Orange et les éditions La Croisée des chemins, sera l'occasion de redécouvrir ce roman, paru en 2019 et réédité en ce début d'année, selon un communiqué des organisateurs. A l'issue de la présentation de cet ouvrage qui explore la quête de liberté de Maya et Lilya, “deux femmes que tout sépare mais que tout relie... à leurs corps défendant”, une discussion sera organisée sur les thématiques des violences faites aux femmes avec l'auteure et des représentants des organisations de la société civile, dont Youserra Elbarrad, de la Fédération des Ligues des Droits des Femmes (FLDF) et Amina Lotfi de l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM), ajoute la même source.

La journaliste Myriam Ezzakhrayj animera cette rencontre qui se déroulera au théâtre 121 de l'Institut français à 11 h, d'après les organisateurs. Sélectionné parmi les six finalistes du Prix Orange du livre en Afrique 2021, une distinction qui récompense depuis 2019 un roman écrit en langue française par un écrivain africain et publié par un éditeur basé sur le continent noir, “Pourvu qu'il soit de bonne humeur” a rencontré un grand succès à sa sortie, à en croire la Maison d'édition La Croisée des chemins. Ce livre de 324 pages raconte “une histoire, tour à tour inscrite dans le passé et le présent, aussi parsemée de violence ordinaire que de passion rebelle, le murmure Pourvu qu'il soit de bonne humeur d'abord inaudible, se renforce, devient mantra et arrache sa propre bulle de liberté, inestimable hier comme aujourd'hui”.

Le Street Art s'invite à Rabat



La Fondation Hiba organise, jusqu'au 15 juillet prochain à Rabat, son événement “Street Art Inside”, une exposition atypique ayant une cage d'escaliers comme toile de fond.

L'exposition intitulée “XPO FMR – Street Art Inside” a pour but de capter la mouvance visuelle du moment et se focalise sur le Street art, art contemporain par excellence, “pour rendre hommage à cette discipline jeune, fraîche, urbaine et actuelle, véritable véhicule d'expression de l'artiste qui n'est plus limité par la taille de sa planche et qui explore textures, couleurs, techniques et dimensions”, indique la Fondation dans un communiqué.

A cette occasion, quatre muralistes ont carte blanche pour réaliser une œuvre à l'intérieur de la cage d'escaliers menant au HIBA_Lab, dont l'artiste-peintre marocain et Street artiste natif de Meknès, Mehdi Zemouri, l'artiste casablancais Mohamed Tours, alias Ed Oner, le jeune artiste visuel, originaire de Meknès, Reda Boudina et l'artiste Ayoub Ftill, alias Basec.

Le choix d'une exposition éphémère se distingue par la nature de ce mouvement artistique contemporain qui se veut un art instantané et rapide, qui se réinvente, se renouvelle, alors que l'artiste peint sur une

planche qui se consomme avec le temps, qui peut être revisitée ou réinvesti, ajoute-on.

Né dans la rue, le Street art, ou art urbain, est un mouvement artistique contemporain qui regroupe toutes formes d'art réalisés dans la rue ou dans des endroits publics et englobe diverses méthodes telles que le graffiti, le pochoir, les posters et bien d'autres.

Créée en 2006 à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la Fondation Hiba est une association à but non lucratif qui œuvre pour soutenir la création, fédérer les initiatives privées, encourager les talents, participer au développement des arts émergents et privilégier les créations contemporaines.

La Fondation se mobilise pour introduire la scène artistique et culturelle dans une nouvelle dynamique de développement à travers 3 missions principales: la préservation du patrimoine culturel du Maroc dans sa composante matérielle et immatérielle, la professionnalisation du secteur des industries culturelles et créatives à travers des actions de formation, d'accompagnement et de promotion des professionnels du domaine, outre la démocratisation de l'accès à la culture pour la jeunesse du pays à travers une programmation culturelle et des ateliers de pratiques artistiques ouverts à tous.



Britney Spears rend hommage à la princesse Diana

Un hommage inattendu. Dans la nuit du 27 au 28 mai, Britney Spears a publié sur son compte Instagram un post dédié à une femme qu'elle admire beaucoup : Diana Spencer.

Dans un post accompagné d'un portrait de la mère du prince William et du prince Harry, Britney Spears écrit : «Elle n'a jamais voulu être reine... Elle voulait être le cœur du peuple !!! Elle était plus que classe... C'était un génie pur dans sa manière de parler de la maternité avec ses enfants. L'essence même d'être complètement inconsciente de son propre pouvoir !!!! 750 millions de personnes l'ont regardée se marier à la télévision !!! Elle restera toujours dans les mémoires comme l'une des femmes les plus remarquables à ce jour».

Un post qui fait écho aux récentes révélations

sur l'interview de la princesse obtenue par la BBC. La chaîne s'était excusée publiquement pour avoir utilisé des méthodes «trompeuses» pour inciter la princesse Diana à parler. Avec ce post, Britney Spears semble se reconnaître en Lady Di et en son combat contre les médias. La chanteuse est elle-même en colère contre la chaîne de télévision anglaise après la diffusion d'un nouveau documentaire intitulé «The Battle For Britney: Fans, Cash And A Conservatorship». Dans un post Instagram publié il y a environ un mois, la star avait expliqué : «Ils sont tellement hypocrites. Ils critiquent le traitement des médias et ils font la même chose ?» Britney Spears avait également avoué être très gênée par toute la lumière braquée sur elle par ces médias.



Jennifer Aniston a volé une robe

Aniston a révélé avoir volé une robe que Monica portait dans la série 'Friends' et elle ne cache pas qu'elle la met toujours de nos jours.

L'actrice de 52 ans – qui joue le rôle de Rachel Green dans la sitcom – a avoué avoir emprunté une robe de Monica lors d'un tournage et qu'elle la porte de temps en temps.

Concernant le vol de cette robe, elle a déclaré au magazine People : «Je suis allée faire un tour là où se trouvent les costumes et j'ai pris une robe de Monica. Je l'ai toujours et je la porte de temps à autre, elle me va toujours bien. Elle a un côté floral, elle est noire avec des petites fleurs et un col en V».

La star américaine a récemment révélé qu'elle faisait le tri dans sa collection de vêtements durant le confinement.

Lors d'un appel téléphonique avec Ellen DeGeneres et diffusé sur Instagram, elle a partagé : «En réalité, je suis en train de trier mes vêtements. Oui cela arrive encore, c'est un peu un nettoyage de printemps que je fais là. Cela ne peut être que bénéfique. Par contre, les livres je les garde».



Gims : C'est mon dernier couplet de rap

L'artiste Gims, qui a enchaîné les succès musicaux ces dernières années, a annoncé à BFMTV qu'il mettait fin au rap, un genre musical sur lequel il considère qu'on ne l'attend plus.

Si le Rassemblement national a bien tenté de lever une polémique autour de la chanson officielle des Bleus pour l'Euro, interprétée par le rappeur Youssoupha, un autre artiste issu des cultures urbaines a été pressenti pour prendre le relais l'année prochaine. Le Parisien rapportait que Gims pourrait signer l'hymne de la Coupe du monde 2022 au Qatar. Une raison qui s'expliquerait notamment par le fait que le principal concerné viserait à s'installer dans l'émirat dans les prochains mois. Un choix qui n'aurait d'ailleurs rien d'anodin, tant le succès du chanteur congolais de 35 ans n'est plus à prouver. Fournisseur hors-pair de tubes mémorables depuis déjà dix ans, couronné à de maintes reprises dans différentes cérémonies musicales, idole d'une

partie non-négligeable de la jeunesse, il a acquis une popularité monstre, assumant pleinement un virage pop après ses années plus underground au sein du collectif Sexion d'Assaut. Notons qu'il a d'ailleurs largement influencé certains anciens amis du groupe, qui ont à leur tour tenté leur chance dans un registre plus "variété".

Mais voilà que Gims lâche une nouvelle bombe au micro de BFMTV. Il déclare qu'il met fin au rap : "Je sais qu'aujourd'hui les gens ne m'attendent pas là-bas.

Je ne vais pas refaire un Stade de France avec un album 100% rap (...) Je ne pense plus re-raper un jour, en vérité. Le son avec Nekfeu, c'est mon dernier son. C'est mon dernier couplet rap, il n'y en aura plus". Une information qui a d'ores et déjà déclenché une vague de réactions sur les réseaux sociaux, les moins férus de son style musical se félicitant largement de "la meilleure nouvelle de la semaine" (sic).



Cette raison dégoûtante qui a poussé David Schwimmer à détester Marcel

R emplie de révélations sur la série culte, l'émission Friends : The Reunion a aussi fait la lumière sur un duo mythique : Ross et son singe ! Voici pourquoi David Schwimmer n'aimait pas travailler avec l'animal...

Ce que leurs personnages seraient devenus, s'il y avait eu des histoires d'amour parmi eux, s'ils s'étaient blessés sur le tournage... voici quelques-unes des questions que James Corden a posées aux acteurs de Friends dans l'émission spéciale, Friends : The Reunion, disponible sur Salto. Jennifer Aniston, qui a piqué un objet du tournage, Courteney Cox, Matt LeBlanc, Lisa Kudrow, Matthew Perry, qui a fait une confession bouleversante, David Schwimmer... Ils étaient là tous les six pour reparler d'une série devenue culte et inspirée de vrais éléments.

Parmi les nombreux souvenirs et confessions évoqués dans Friends : The Reunion, il y en a une assez amusante et quelque peu dégoûtante. Vous n'avez pas pu oublier le duo mythique que formaient à un moment de la série Ross (David Schwimmer) et son petit singe Marcel ? Les réactions face à l'animal étaient pour le moins mitigées ! "Le singe me faisait peur", lance

Courteney Cox, tandis que Jennifer Aniston l'adorait.

Et la relation entre le singe et celui qui travaillait le plus avec lui, à savoir David Schwimmer, n'a pas été des plus simples. "D'abord, je voudrais dire que j'aime les animaux et les primates, je n'ai rien contre eux. Je les aime. Mais...", a commencé le comédien. Ce dernier explique ensuite qu'à chacune de ses scènes, le singe devait aller se mettre à un endroit précis dans un timing précis et si ce n'était pas le cas, la scène devait être refaite depuis le début. Ce qui agaçait prodigieusement David Schwimmer à l'époque. Une raison peu ragoûtante pour expliquer cette mésentente entre David Schwimmer et Marcel, le singe de Ross dans Friends Mais il y avait aussi une autre raison pour laquelle l'acteur n'était pas un grand fan de l'interprète de Marcel. Une raison peu ragoûtante... "Quand le singe se reposait sur mon épaule en attendant de tourner une scène, son dresseur venait ouvrir une boîte pour donner au singe des asticots vivants à manger. Le singe prenait des asticots, les ouvrait en deux, il les mangeait puis il mettait ses pattes sur moi", raconte David Schwimmer qui conclut avec un bon débaras



Kate Hudson a été recrutée pour jouer dans la suite d'"A couteaux tirés"

Kate Hudson a rejoint le casting de la suite d'A Couteaux tirés. La star de Presque Célèbre rejoindra Daniel Craig, Kathryn Hahn, Dave Bautista, Janelle Monáe, Leslie Odom, Jr. et Edward Norton dans le thriller, d'après The Hollywood Reporter.

Le réalisateur Rian Johnson développe deux suites pour Netflix, dans lesquelles Daniel Craig reprendra le rôle du détective Benoît Blanc. On ne sait pour le moment rien de l'intrigue ou des personnages des deux films, ce qui signifie que le rôle de Kate Hudson est gardé secret, mais le tournage doit commencer en Grèce cet été. Jamie Lee Curtis a récemment révélé qu'elle et le reste de la distribution originale du film de 2019 ne reviendraient pas.

Le premier volet d'A Couteaux tirés, qui

mettait en scène Benoît Blanc interrogeant les membres d'une riche famille après la mort de leur patriarche, a été un succès surprise, rapportant plus de 310 millions de dollars au box-office mondial. Un carton qui aurait incité les responsables de Netflix à dépenser plus de 450 millions de dollars pour obtenir les droits de la franchise. Une somme colossale alors que la réalisation du premier opus n'a coûté que 40 millions de dollars.

Après la sortie du film, Rian Johnson a révélé qu'il avait tellement aimé travailler avec l'interprète de James Bond qu'il était évident qu'une suite serait envisagée. «J'ai eu tellement de plaisir à travailler avec Daniel, et maintenant que je vois que le public répond à l'appel, l'idée de poursuivre l'aventure semble être une vraie option», avait-il



Angelina Jolie en mode pitbull avec Brad Pitt

Si la garde des enfants est une étape importante, le divorce est loin d'être réglé. Quatre ans et huit mois, sans oublier les millions de dollars dépensés en factures juridiques, après la séparation, Brad Pitt et Angelina Jolie ont la garde conjointe de leurs six enfants. Sauf que cette décision, rendue le 26 mai, n'annonce pas la paix au sein de cette famille. L'actrice de 45 ans ne compte pas abandonner maintenant et est prête à tout pour sa tribu comme le révèle le Daily Mail.

Des sources proches d'Angelina Jolie ont affirmé qu'elle se sent déçue par les tribunaux qui n'ont pas permis à ses enfants de témoigner lors des audiences de garde. Dans un premier temps, l'ex-épouse de Brad Pitt a donc décidé de faire appel du jugement. Pourquoi ? Même si elle ne s'oppose pas à la décision de garde, elle dénonce un manque de "soins pour sa famille" d'après les dires d'une personne proche de son entourage. La star pense que le tribunal n'a pas "pris en compte l'ensemble des problèmes qui affectent sa famille." En fait, "ses motivations n'ont jamais été de refuser aux enfants une relation avec leur père" mais simplement de protéger ses six enfants.

La bataille judiciaire risque de se corser. Selon le média The Blast, l'interprète de Lara Croft a également déposé plusieurs documents attestant de violences conjugales présumées par Brad Pitt. La preuve alléguée a été soumise récemment, mais elle reste sous scellé et son contenu exact est inconnu. En parallèle, il existe un document concernant le témoignage des enfants mineurs de l'ancien couple star d'Hollywood. Certains d'entre eux pourraient également témoigner dans la procédure de divorce que si le juge John Ouderkirk le permet, ce qui n'est pas le cas actuellement.

De son côté, Brad Pitt a embauché un avocat de haut rang, connu comme le "meilleur des meilleurs", Ted Butrous Jr. Et en plus, l'ancien couple doit encore traiter la question des finances, un problème non négligeable vu leur fortune. Mais à tout moment le divorce des ex Brangelina connaît un nouveau rebondissement puisque l'an dernier, Angelina Jolie a lancé une procédure auprès de la Cour d'appel pour retirer le juge de l'affaire parce qu'il aurait omis de divulguer les intérêts commerciaux qu'il partageait avec son ex-époux. Affaire à suivre.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 17/2021/BP

Le 30/06/2021 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunion du Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :
Travaux de construction de la piste reliant la route Provinciale n°2207 et douar El Bachra sur 2 km commune Moulay Bouzerktoune Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **20.000,00 DH** (Vingt mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **1 627 080,00 DH** (Un million six cent vingt sept mille et quatre vingt Dirhams T.T.C.).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
- * Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- * Soit les envoyer par voie électronique.
- * Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

2-Un dossier technique comprenant :
* Pour les entreprises installées au Maroc :


Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B1 et B3	4

* Pour les entreprises non installées au Maroc
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation

N°4965/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 18/2021/BP

Le 30/06/2021 à 11H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :
Réalisation des essais de contrôle de la qualité des travaux de construction de la piste reliant la route Provinciale n° 2207 et douar El Bachra sur 2 km commune Moulay Bouzerktoune Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000,00 DH (Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 16 428,00 DH (Seize mille quatre cent vingt huit Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
- * Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- * Soit les envoyer par voie électronique.
- * Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Une copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des laboratoires de BTP :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ.3 ET CQ.7	4

Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N°4966/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE

DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 18/2021

Le 29/06/2021 à 10h00min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « **Travaux de Réparation de Dégâts de Crues Survenus sur la RP 7319 du PK 57+000 au PK 106+100 Durant la Saison Hivernale 2019/2020 Province de Midelt.** ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(11 000,00 Dhs) Onze mille Dirhams.**
- L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
738 837,60 dhs (Sept cent trente huit mille huit cent trente sept dirhams, 60 Cts TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- **Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	5	B 3

- **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°4967/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES ET DU TRA

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 19/2021

Le 29/06/2021 à 11h00min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « **Travaux de signalisation routière et équipements de sécurité de la route d'accès au lac d'AGLMAME SIDI ALI sur 3 Km à partir de la RN13 dans la province de Midelt.** ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(4 000,00 DH) Quatre mille Dirhams.**
- L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
263 825,54 dhs (Deux cent soixante trois mille huit cent vingt cinq dirhams, 54 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 5 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- **Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

CLASSE	SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES
3	X (Signalisation et Equipements de Sécurité)	- X1(Travaux de signalisation horizontale) -X2(Travaux de signalisation verticale et équipement de la route)

- **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°4968/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'ESSAOUIRA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°29/2021/GDE/BG
 Le 28/06/2021 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublic.gov.ma
 Le montant du cautionnement provisoire est : Vingt Cinq Mille Dirhams 25 000,00 DH.
 L'estimation des couts des prestations est : Huit Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Huit Cent Quatre Vingt Dirhams TTC 899 880,00 DH.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division des affaires administratives au secrétariat général de la province d'Essaouira.

- Soit déposer leurs plis contre récépissé à la division précitée.
 - Soit envoyer par courrier électronique.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du secrétariat général de la province d'Essaouira, la division des affaires administratives avant le 25/06/2021 à 16H00 (Heure limite pour le dépôt des prospectus ou autres).
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
 N° 4971/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 DRAA-TAFILALTE
 DIRECTION PROVINCIALE DE ZAGORA
 SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
 DES CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS ET DE PATRIMOINE
 BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : AOO 40 à 44/ZAG/2021.

SEANCE PUBLIQUE

Le 28 et 29 Juin 2021, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalé à Zagora sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert au rabais ou majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DATES D'OUVERTURE DES PLS
40/ZAG/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE : DEUX (02) BLOCS SANITAIRES A L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE SS AZLAG S MALAL ET TROIS (03) BLOCS SANITAIRES AUX ETABLISSEMENTS PRIMAIRES SS CILAL DARAA S INSSALNE, SS AKHALLOUF S TIZGINE ET SS AZAGHAR CENTRALE RELIANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA DANS LES CTS TERNATA , AFLANADRA, BOUZARJUAL ET TAGUUNITE PROVINCE DE ZAGORA.	489 240.00	8 000.00	28/06/2021 à 10H00 PME
41/ZAG/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES (1X2) AUX ETABLISSEMENTS PRIMAIRES : SS TAMSSAHLE S AABDI BOULLI, SS AIT HADOU S AHADEGEM, SS ELMORABTINE S TAOUBAARTE, SS ELMORABTINE S IME NOUBEGIALE, SS TIRARIGHINE S TAOULOUALITE, SS ELFAAGARA S AGHOLD ZAGGARNE, SS ELFAAGARA S TIDLINE, SS ELFAAGARA S BOUAAARABE DANS LES CT : LAZARINE, AIT BOUDAOUED ET TANSSEITE PROVINCE DE ZAGORA.	488 400.00	7 000.00	28/06/2021 à 11H00 PME
42/ZAG/2021	Travaux de remplacement des salles de classe en préfabriqué ou toute nature et de construction des blocs sanitaires, des murs de clôtures, bibliothèque, salle d'enseignants, cantine, loge gardien, mini terrain de sport et des travaux de réhabilitation des locaux existants de sept écoles relevant de la direction provinciale de l'AREF DT à ZAGORA réparties sur 06 communes - province de ZAGORA- LOT 1 -05 écoles primaires.	2 875 791.60	50 000.00	29/06/2021 à 10H00
43/ZAG/2021	Travaux de remplacement des salles de classe en préfabriqué ou toute nature et de construction des blocs sanitaires, des murs de clôtures, bibliothèque, salle d'enseignants, cantine, loge gardien, mini terrain de sport et des travaux de réhabilitation des locaux existants de sept écoles relevant de la direction provinciale de l'AREF DT à ZAGORA réparties sur 06 communes - province de ZAGORA- LOT2 : SS RIBAT TINZOULINE.	2 111 239.32	50 000.00	29/06/2021 à 11H00
44/ZAG/2021	Travaux de remplacement des salles de classe en préfabriqué ou toute nature et de construction des blocs sanitaires, des murs de clôtures, bibliothèque, salle d'enseignants, cantine, loge gardien, mini terrain de sport et des travaux de réhabilitation des locaux existants de sept écoles relevant de la direction provinciale de l'AREF DT à ZAGORA réparties sur 06 communes - province de ZAGORA- LOT3 : lycée Quali'item al Khasawizini.	1 452 834.01	22 000.00	29/06/2021 à 12H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalé à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalé à Zagora.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 07 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N°4970/PA

المملكة المغربية
 Royaume du Maroc

 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 قطاع المياه والغابات
 Département des Eaux et Forêts
 المديرية الجهوية للمياه والغابات بمحاربة التصحر للشمال الشرقي
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 10/2021/DPEFLCD/GUE

Le 29 Juin 2021 à 11h00, il sera procédé dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de GUERCIF (Rue Mohamed VI, Guercif), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : PAMODIATION DU DROIT DE CHASSE POUR LE GIBIER SÉDENTAIRE DANS LE TERRITOIRE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DES EAUX ET FORÊTS ET LA LUTTE CONTRE LA DÉSERIFICATION DE GUERCIF, en trois Lots:

Numéro du lot	Commune Territoriale	Dénomination du lot	Superficie approximative (ha)	Type de gibier
01	Mcsguitcm	BOULBERRAD	2219	Gibier sédentaire chasse associative
02	Mcsguitcm	BNI MOUSSI	1976	
03	Berkine	TIGHZA	1330	

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la Chasse et de la Pêche relevant de la DPEFLCD de GUERCIF.

Le cautionnement provisoire est fixé à Cinq mille Dirhams (5.000,00dirhams) pour chaque lot.

Les concurrents, peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé, au bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et de la Lutte Contre la Désertification à GUERCIF.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Chaque offre doit comprendre deux plis scellés et cachetés

- Un pli contenant le dossier Administratif.
- Un pli contenant le dossier technique

1. Le dossier Administratif doit comprendre:

- Une demande d'admission rédigée sur papier timbré, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège de l'association, ainsi que le nom du lot pour lequel l'association présente sa soumission.
- Une Copie du statut de l'association certifiée conforme à l'originale.
- Une copie du Procès-verbal de l'assemblée constitutive ou du dernier Procès-verbal de l'Assemblée Générale.
- Les récépissés de dépôt des statuts auprès des autorités locales;
- La liste des membres du bureau et des membres adhérents avec les références de leurs permis de chasse et de port d'armes ;
- Une attestation d'affiliation de l'association à la FRMC ;
- Une déclaration sur l'honneur écrite précisant que l'association ne dispose pas d'un autre lot pour le même type de gibier ;
- Un récépissé des versements des cautionnements provisoires afférents à chaque lot, tel que les montants de ces cautionnements sont fixés à l'article 9 du CPS;
- Le cahier des clauses spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée avec la mention « lu et accepté ».

Tout candidat est supposé avoir pris, entière connaissance du lot

2. Le dossier technique doit contenir les documents suivants:

- Les références techniques de l'association en matière cynégétique composée de :
 - Un programme quinquennal (sur 5 ans) physique et financier des travaux destinés à assurer l'amélioration et l'aménagement cynégétiques du lot de chasse pour lequel il se porte candidat, accompagné d'un mémoire prévisionnel détaillant les opérations qu'il compte réaliser au cours de la première année du bail ;
 - Un programme quinquennal détaillé relatif au repeuplement du lot en gibier d'élevage selon les normes et les conditions décrites à l'article 32 du CPS.
 - deux engagements écrits :
 - de consacrer annuellement une somme, au moins égale au montant du prix annuel de location, à l'amélioration et à l'aménagement cynégétique dans le lot pour lequel il se porte titulaire ;
 - d'assurer le gardiennage à raison d'un minimum d'un gardien par 1.000 ha, le balisage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte amodiatiaire, en sus des travaux et des dépenses y afférentes objet des engagements prévus à l'article 32 du CPS.
 - La soumission signée par le président de l'association.
 - Les certificats de résidence valides des adhérents résidant dans la(es) commune(s) territoriale(s) dont relève le lot ;

Les offres doivent être déposées dans une enveloppe extérieure contenant deux enveloppes distinctes et scellées, portant les mentions :

- « Enveloppe A: DOSSIER ADMINISTRATIF »
- « Enveloppe B : DOSSIER TECHNIQUE »

Les informations suivantes doivent figurer sur l'enveloppe extérieure:

- L'adresse exacte du lieu de dépôt des dossiers de candidature (Direction provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de GUERCIF
- L'appel d'offres correspondant à l'offre du soumissionnaire ;
- Le cas échéant, les numéros des lots pour lesquels l'offre est présentée;
- La mention « à ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis » ;
- Le nom du soumissionnaire (cachet de l'association) ;

- Les candidats désirant soumissionner pour plusieurs lots doivent fournir pour chaque lot une offre technique à part, sachant qu'ils ne peuvent devenir attributaires de d'un seul lot.

- L'examen des offres se fera lot par lot et ce suivant l'ordre prévu dans le présent appel d'offres.

N°4969/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°07/2021/DREFLCDSO
Le 01 du mois de Juillet 2021 à 10 H, il sera tenu dans la salle de réunion du siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour : la réalisation d'une étude de lutte contre l'ensablement au niveau du système local d'action éolienne du Souss sur une superficie d'environ 18830 Ha , sis dans les territoires des communes de Sidi Bibi et Iqliaa relevant de la province de Chtouka Ait Baha et Préfecture d'Inzegane Ait Melloul.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest, sise à la Cité Administrative à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat. WWW.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze Mille Dirhams (15 000,00) DH, TTC
L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Quarante Mille Dirhams, (540.000,00 Dhs) TTC
-Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 , 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019
-Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Sud-Ouest
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation, Dossier technique
Une copie légalisée du cer-

tificat d'agrément relatif aux études agricoles (D9) prescrit par le Décret n° 2-12-349 précité.
*Les Entreprises non installées au Maroc, sont dispensées du certificat précité
N° 4972/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°08/2021/DREFLCDSO
Le 28. du mois de Juin 2021 à 09 h 30 mn , il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion du siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour : Achat de matériel optique destinés à la concrétisation de la valorisation écotouristique du Parc National de Souss Massa, préfecture d'Inzegane Ait melloul
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administrative à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat. WWW.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit Mille Dirhams (8 000,00) DH,
L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Deux Cent Soixante Mille Quatre Cent Dirhams (260.400,00 Dhs TTC) toutes taxes comprises
-Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 , 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019
-Les concurrents peuvent :
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
-soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des

marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer les prospectus des prix n°1, 2, 3 et 4 de l'article 29 du CPS au bureau d'ordre de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest-Agadir Le 27/06/2021 avant 16 H30mn
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du Règlement de Consultation
N° 4973/PA
ROYUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION-CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE D'EL BOROUJ
COMMUNE DE KRACKRA
AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 05/LAQ/2021
Pour la réalisation des Travaux de construction d'un réservoir carre de 25 m3 surélevé de 14m situe a la zone bir bkala relevant de LA COMMUNE LAQRAQRA -PROVINCE DE SETTAT
Le LUNDI 28 juin 2021 à 11 H on procédera ,au bureau du président de la commune de LAQRAQRA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur Offres des prix pour la réalisation des Travaux de construction d'un réservoir carre de 25 m3 surélevé de 14m situe a la zone BIR BKALA relevant de LA COMMUNE LAQRAQRA -PROVINCE DE SETTAT
Le cahier de charge concernant cette opération peut être soit retiré à la commune rurale de KRACKRA, soit téléchargé du portail : w w w . m a r c h é s publics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret n° :2.12.349 du 8 joumada 1er 1434(20 mars 2013), fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle
Les dossiers concurrents doivent être :
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-soit le déposer par voie électronique et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435(04/9/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
La caution provisoire est fixée à 20.000,00 DH(VINGTMILLE DHS)
L'estimation des couts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 263.544,00 dhs
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 27-29 et 31 du décret,N° 2-12-349 du 8 joumada 1er 1434(20 mars 2013), fixant les conditions

et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle
1) dossier administratif :
* déclaration sur l'honneur.
* attestation fiscale certifiée conforme du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an.
* attestations d'imposition délivrées depuis mois d'un an par la CNSS.
* certificat d'immatriculation au registre de commerce.
* la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
* le récépissé de la caution provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu caution provisoire.
2) le dossier technique :
* Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent.
* les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés des dites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité de signature.
3) dossier financier ;
* Acte d'engagement
* Le bordereau des prix et le détail estimatif.
4) le dossier complémentaire :
* le règlement de consultation signé à la dernière page et paraphé sur toutes les pages par le représentant du soumissionnaire signataire de l'offre ayant les pouvoirs légaux de le faire. Et pour toute information, contacter le Service de la commune pendant les heures de travail
N° 4974/PA
ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement du Transport, et de l'Eau
Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, et de l'Eau de Khémisset
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°: 17/2021/KH
Le 29/06/2021 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr. le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Khémisset
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 14.000,00 Dhs (Quatorze

mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 928.800,00 Dhs (Neuf cent vingt huit mille huit cent Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique, Rue Kadi Ayad.;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 4975/PA
ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement du Transport, et de l'Eau
Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, et de l'Eau de Khémisset
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°: 19/2021/KH
Le 29/06/2021 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr. le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'Art sur Oued Ouchket au PK 9+600 de la RP 4333 - Province de Khémisset.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 Dhs (Six mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 378.264,00 Dhs (Trois cent soixante dix huit mille deux cent soixante quatre Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad.;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
-soit déposer, leurs plis, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 4977/PA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest, sise à la Cité Administrative à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat. WWW.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze Mille Dirhams (15 000,00) DH, TTC
L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Quarante Mille Dirhams, (540.000,00 Dhs) TTC
-Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 , 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019
-Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Sud-Ouest
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation, Dossier technique
Une copie légalisée du cer-

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PRIVINCE D'EL JADIDA
CERCLE DE SIDI SMAÏL
CAIDAT D'OULED
HAMDANE
C.T SI HSAÏEN
BEN ABDERRAHMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° 02/2021

Le 29/06/2021 à 11 heures. Il sera procédé, dans le bureau du président de la C.T SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif TRAVAUX DE CREATION DE DEUX BORNES FONTAINES D'EAU POTABLEAU DOUAR OULED ALI MOUSSA ET AU DOUAR OULED NAAM A LA C.T SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'ordre de C.T SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 60 000,00 Dhs (soixante mille Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 396.000,00 Dhs (Trois cents quatre-vingt-seize mille Dhs taxes comprises). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics pour les concurrents qui disposent des signatures électroniques homologués par Barid Al Maghrib
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de C.T SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 4978/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX
COMMUNAU
APPEL D'OFFRE
OUVERT
N°21/2021/CB/DTC

Le 30/06/2021 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture

des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : TRAVAUX D'ENTRETIEN D'INSTALLATION D'ECLAIRAGE PUBLIC SIS A LA COMMUNE DE BOUSKOURA PROVINCE DE NOUACEUR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : c o m m u n e b o u s k o u r a 2 0 1 7 @ g m a i l . c o m

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150 000,00 DH (Cent cinquante mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 879 972 .00 DH (un million huit cent soixante-neuf mille neuf cent soixante-deux dirhams et 80cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics

Les échantillons les catalogues et les attestations d'origines doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard 1 jour ouvrable avant l'ouverture des plis avant 16h30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultations.

N° 4979/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAU

PROLONGATION DE DELAI
Le président de la commune de Bouskoura annonce aux intéressés, aux appels d'offres ouverts concernant : L'appel d'offre n°23/2021/CB/DTC relatifs aux travaux d'éclairage public a la rp 3009 sis a la commune de bouskoura province de nouaceur
Que le dernier délai pour recevoir les offres de prix a été prolongé jusqu'au 28/06/2021
N° 4981/PA

COMMUNAU
N°.....D.S/D.T.C
APPEL D'OFFRE
OUVERT
N°22/2021/CB/DTC

Le, 28/06/2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT LA ROUTE PROVINCIAL 3007 ET LA ROUTE PROVINCIAL 3032 SIS A LA COMMUNE BOUSKOURA PROVINCE NOUACEUR.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : c o m m u n e b o u s k o u r a 2 0 1 7 @ g m a i l . c o m

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 80 000,00 DH (quatre-vingt mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 905 124.00 DH (neuf cent cinq mille cent vingt-quatre dirhams et 00 TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.

N° 4980/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL
D'AZILAL
DGS

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 16/2021/BP/PAZ

Le 29 Juin 2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Achat de bulbes de safran au profit des organisations professionnelles agricoles de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent trente-cinq mille, 00cts (135.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq millions quatre cent mille dirhams, 00 Cts (5 400 000,00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie

électronique dans le portail des marchés publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4982/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL
D'AZILAL
DGS

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 17/2021/B.P/PAZ

Le 30 Juin 2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'aménagement et de renforcement de la Piste menant au douar Tarbat N'Ait Moussa et la Piste menant au douar Agni N'Ait Ali à la C.T Ait Bououlli, Province d'Azilal
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à

partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze Mille Dirhams (15.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Six Mille Neuf Cent Soixante Dirhams, 00 Cts (606.960,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;


- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise

N° 4983/PA



Ministère de l'Economie, des Finances
et de la Réforme de l'Administration

Direction des Domaines
de l'Etat

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 5/DDE/DSI/2021

Il est porté à la connaissance du public que le dossier de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°5/DDE/DSI/2021 relatif à la maintenance (pièces de rechange et main d'œuvre) des équipements informatiques installés au niveau du service central et des services extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat en deux lots :

- Lot n° 1 : Maintenance des imprimantes installées au niveau du service central et des services extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat ;
- Lot n° 2 : Maintenance des équipements informatiques installés au niveau du service central et des services extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat.

a subi des modifications au niveau du cahier des prescriptions spéciales en ce qui concerne le parc des imprimantes à maintenir du lot n°1 (article 25-a du CPS) et par conséquent au niveau de l'estimation dudit lot.

Ainsi, l'estimation des coûts des prestations du lot n°1 est fixée à la somme de **Trente mille (30.000,00) Dirhams TTC** au lieu de **Vingt mille quatre cent (20.400,00) Dirhams TTC**.

Aussi, et conformément au paragraphe 7 de l'article 19 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics, la date d'ouverture des plis est reportée du 15 juin 2021 au **24 juin 2021 à 10 h 30 mn**.

Le reste du contenu du dossier de l'appel d'offres demeure sans changement.

N°4984/PA

« SOCIETE FASSIE DE FER »
« SOFAFER »

I) Suite aux délibérations de l'A.G.O.R.E du 08.03.2021 de la « SOCIETE FASSIE DE FER », par abréviation « SOFAFER » SARL, au capital de 45.000.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Avenue 801. Rue Ibn Baja Quartier Industriel Sidi Brahim, il a été décidé :
* Fermeture définitive de la succursale sise à Casablanca, Lot 28. Km 12500 Rte 110 Ain Sebba.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 03.06.2021, sous le n° de dépôt 2693/2021, et le RC n° 18 619.
LE GERANT

N° 4985/PA

STE « ESPACE TOURS »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 04.05.2021 de la société « ESPACE TOURS » SARL, au capital de 2.500.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Lot n° 123 Lotissement Ennamae. Quartier Industriel Bensouda, il a été décidé :
* Continuité de l'exploitation.
* Augmentation du capital social de 350.000,00 DHS, pour le porter de 2.500.000,00 DHS à 2.850.000,00 DHS, par la création de 3 500 Parts Sociales nouvelles de nominal 100,00 DHS chacune et ceci par incorporation des comptes courants.
* Réduction du capital de 350.000,00 DHS, et ceci pour amortir les pertes cumulées.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 25.05.2021, sous le n° de dépôt 2500/2021, et le RC n° 22 475.
LE GERANT

N° 4986/PA

« SOCIETE ADWAR DE BATIMENT ET DE TRAVAUX DIVERS »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 15.04.2021, de la « SOCIETE ADWAR DE BATIMENT ET DE TRAVAUX DIVERS » SARL, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Lot 65 Lotissement de l'ERAC Hay Wifaq Route Ain Smen, il a été décidé :
* La dissolution anticipée,
* Désignation d'un liquidateur,
* Fixation du siège de la liquidation.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 25.05.2021, sous le n° de dépôt 2499/2021, et le RC n° 31 545.
LIQUIDATEUR

N° 4987/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N°12/INDH/2021-P1
Le 29 Juin 2021 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat

général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DE TROIS AMBULANCES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PROVINCIAL DE REGULATION MEDICALE A LA PROVINCE D'OUARZAZATE. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 25.000,00 dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 900.000,00dhs (Neuf Cent Mille Dirhams 00Cts) TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSEES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 28-06-2021 à 16h30. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4988/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 13/INDH-/2021-P2
Le 29 Juin 2021 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE D'HEMODIALYSE AU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL CHP SIDI HSAÏN BENAËUR - PROVINCE OUARZAZATE-
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut éga-

lement être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 8000,00 dhs (Huit Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 372.576,00 dhs (Trois Cent Soixante Douze Mille Cinq Cent cinquante-seize Dirhams, 00 Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4989/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Wilaya de la Région Casablanca-Settat
Province de Settat
Cercle de Settat Janoubia
Caïdat Ouled Bouziri
Commune Sidi Mohammed Ben Rahal
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert N°: 01/2021
- Affermage du Souk Hebdomadaire -
Le Mardi 29/06/2021 à 11h00mn du Matin ,il sera procédé au bureau du Président de la commune de Sidi Mohammed ben Rahal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour l'affermage du Souk Hebdomadaire Khmiss Sidi Mohamed ben Rahal pour année 2021.
Le Cout estimatif est fixé à 137.433,00 Dhs par mois
Le Cautionnement Provisoire est Fixé à la Somme de : Deux Cent Mille Dhs (200.000,00)dhs.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la régie de recette de la commune ,ou de l'adresse suivante: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 349-12-02 du 08 Jourmada1- 1434 (20 Mars2013) .
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la régie de recette de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Dossier administratif: Composé par les Documents Prévus par l'Article 05 du Règlement de Consultation.
Dossier technique:
* Une note indiquant les moyens humaines et techniques du concurrent, le lieu la date ,la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
Offres financier compre-

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de commune d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Dossier administratif Composé par les Documents Prévus par l'Article 05 du Règlement de Consultation
Dossier technique:
* Une note indiquant les moyens humaines et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
Offres financier comprenant :
Acte d'engagement portant l'offre proposé.
N.B: - Cet avis est considéré un bon de commande.

N° 4990/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Région Casablanca-Settat
Province de Settat
Cercle de Settat Janoubia
Caïdat Ouled Bouziri
Commune Sidi Mohammed Ben Rahal
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert N°: 02./2021
Affermage du Parking année 2021
Le : 29/06/2021 à 14h 30 mn ,il sera procédé au bureau du Président de la commune Sidi Mohammed ben Rahal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour l'affermage du Parking- Auto au Centre Khmiss Sidi Mohammed ben Rahal.
Le Cout estimatif est fixé à : 750,00 Dhs par Mois.
Le Cautionnement Provisoire est Fixé à la Somme de : Cinq Mille Dhs (5.000,00)dhs.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la régie de recette de la commune ,ou de l'adresse suivante: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 349-12-02 du 08 Jourmada 1- 1434 (20 Mars2013) .
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la régie de recette de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont :
Dossier administratif Composé par les Documents Prévus par l'Article 05 du Règlement de Consultation
Dossier technique:
* Une note indiquant les moyens humaines et techniques du concurrent.
Offres financier comprenant :
Acte d'engagement portant l'offre proposé.
N.B: Cet avis est considéré un bon de commande.

N° 4991/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de L'intérieur
Wilaya de la Région Casablanca - Settat
Province de Settat
Cercle de Settat Janoubia
Caïdat Ouled Bouziri
Commune Sidi Mohammed Ben Rahal
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 03./2021- affermage d'abattoir année 2021
Le Mardi 29/06/2021 à 13:00.h ,il Sera Procédé au Bureau du Président de la Commune Sidi Mohammed ben Rahal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur l'offre des prix pour l'affermage d'abattoir Khmiss Sidi Mohammed ben Rahal année 2021 à compter de la date du début de l'exploitation jusqu'au 31/12/2021.
Le Cout estimatif est fixé à 15.100,00 Dhs (Quinze Mille Cent Dhs) par Mois.
le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Soixante Dix Milles dirhams (70.000,00 dhs)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la régie de recette de la commune ,ou de l'adresse suivante: www.marchespublics.gov.ma,ou envoyé aux concurrents qui le demandent conformément au condition prévues par les articles 27-29 et 31 du décret n°349-12.02 du08Joumada 1 - 1434(20 Mars2013) .
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la régie de recette de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont :
Dossier administratif Composé par les Documents Prévus par l'Article 05 du Règlement de Consultation
Dossier technique:
* Une note indiquant les moyens humaines et techniques du concurrent.
Offres financier comprenant :
Acte d'engagement portant l'offre proposé.
N.B: Cet avis est considéré un bon de commande.

N° 4992/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DELÉGATION PREFECTORALE AIN CHOCK
CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL AIN CHOCK
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 05/2021 (Séance publique)
Le 01/07/2021 à 10 heures, il sera procédé, à la salle de réunion du Centre hospi-

talier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :
ACHAT DE MATERIELS MEDICO TECHNIQUE POUR LE CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL AIN CHOCK PREFECTURE AIN CHOCK EN 2 LOTS
LOT 1 : OSTEODENSITOMETRE
LOT 2 : GENERATEUR DE DIALYSE CONVENTIONNELLE
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma, Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
• Lot 1: 20 000,00 (vingt mille dirhams)
• Lot 2: 20 000,00 (vingt mille dirhams)
L'estimation du Maitre d'ouvrage en TTC est fixée à :
• Lot 1: 540 000 dhs (cinq cent quarante mille dirhams)
• Lot 2: 480 000DHS (quatre cent quatre vingt mille dirhams)
le contenu ainsi que la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposé contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés d'Etat : www.marchespublics.gov.ma
-La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres prévue par l'article 12 du règlement de la consultation ((Prospectus, Notices, Catalogue) doit être déposée au bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (Hôpital MOHAMED SEKKAT) avant le 30/06/2021 à 10 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 4993/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DELÉGATION PREFECTORALE AIN CHOCK
CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL AIN CHOCK
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 05/2021 (Séance publique)
Le 01/07/2021 à 10 heures, il sera procédé, à la salle de réunion du Centre hospi-

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
DÉLÉGATION
PROVINCIALE
DE NADOR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 01/2021

Le 29 juin 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la délégation du Ministère de la Santé à la province de Nador à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix en lot unique pour :

Travaux d'aménagement du service d'orthopédie à l'hôpital de proximité Mohamed VI, commune de Aruit, à la province de Nador

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des Marchés à la délégation de la Santé à Nador, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

Sept mille huit cent dirhams (7800 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme du: 464 724,00 DHS TTC (quatre cent soixante-quatre mille sept cent vingt-quatre DIRHAMS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés à la délégation de la Santé à Nador.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer sur le portail des marchés publics suivant : www.marchespublics.gov.ma dans les conditions prévues par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Les concurrents non installés au Maroc doivent présenter un dossier technique conformément au règlement de consultation.

N° 4994/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIO-

NALE D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS DE LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE

N° : 06/2021/CA

Le 30/06/2021 à 09h00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Les études et la conception de projet architecturale et le suivi des travaux de construction des salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des Marchés relevant de la direction provinciale de ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle à TAROUDANT, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : (15 000 000,00 Dhs) Quinze Millions Dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada ler 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les dossiers des architectes sont soit :
 - déposés, contre récépissé, auprès du bureau des Marchés, service des Affaires Administratives et Financière relevant de la de la direction provinciale de TAROUDANT.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

- soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 4995/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIO-

ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS DE LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE

N° : 07/2021/CA

Le 30/06/2021 à 09h30, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Les études et la conception de projet architecturale et le suivi des travaux d'extension des salles de classe aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des Marchés relevant de la direction provinciale de ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle à TAROUDANT, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de: (3.600.000,00 Dhs) Trois Millions Six Cent Mille Dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada ler 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les dossiers des architectes sont soit :
 - déposés, contre récépissé, auprès du bureau des Marchés, service des Affaires Administratives et Financière relevant de la de la direction provinciale de TAROUDANT.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

- soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 4996/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIO-

ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :

24/2021/INV.

Le 30/06/2021 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 24/2021/INV, pour études techniques et le suivi des travaux de construction des salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 180 000,00 Dhs (TTC Toute Taxe Comprise). (Cent Quatre Vingt Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité (Bâtiment) D14, D15, D16. (Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 4997/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

CATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIO-

NALE D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :

25/2021/INV.

Le 30/06/2021 à 10h30 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 25/2021/INV, pour Le contrôle technique des études et le suivi des travaux de construction des salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 360 000,00 Dhs (TTC Toute Taxe Comprise). (Trois Cent Soixante Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 5 000,00 Dhs (Cinq Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 4998/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIO-

NALE D'ÉDUCATION

ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :

27/2021/INV.

Le 30/06/2021 à 11 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 27/2021/INV, pour études techniques et le suivi des travaux d'aménagement des salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 51 300,00 Dhs (TTC Toute Taxe Comprise). (Cinquante et Un Mille Trois Cent Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité (Bâtiment) D14, D15, D16. (Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 4999/PA

REGALOR SARL CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 20.04.2021, il a été établi les Statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : REGALOR
Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE.
Objet:
- IMMEUBLES.
- PROMOTEUR IMMOBILIER.
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASA-BLANCA.
DURÉE : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :
• Mr. BOUSETTA ABDELAZIZ.... 334 parts sociales.
• Mr. DGHOUGH I ABDELLAH ... 333 parts sociales.
• Mr. GHELLAB ABDELKEBIR ... 333 parts sociales.
GERANCE :
- Monsieur BOUSETTA ABDELAZIZ , gérant unique de la Société.
La société est engagée par la signature du gérant unique Monsieur BOUSETTA ABDELAZIZ.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 31.05.2021 sous le N° 780395. RC N° 504801.

N° 5002/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de

l'Agriculture de Fès- Meknès
Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° :
13/2021/DPA/48/SAHA
Le 29 Juin 2021 à 10 heure Il sera procédé, dans la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : la réalisation des travaux de construction de piste Zebzgar a la commune territoriale Ouizeght, Province de Boulemane.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au près du Service Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 72 000,00 Dhs (Soixante douze mille Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 400 030,00 Dhs TTC (Deux Million Quatre Cent Mille Trente Dirhams 00 Cis TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27;28; 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la D.P.A de Boulemane à Missour.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception à la D.P.A de Boulemane à Missour.
- Soit le remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 5003/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION RABAT SALE KENITRA PROVINCE DE SIDI SLIMANE
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI SLIMANE S.M.
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE N°07/BP/PSS/2021
Le Lundi 28 JUIN 2021 à 11 heures, il sera procédé au siège du conseil Provincial de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour :
Travaux de construction de deux stades de football aux communes territoriales SIDI YAHIA DU GHARB et SFAFAA et deux terrains de proximité aux communes territoriales de DAR BELAMRI et AMEUR CHAMALIA province de Sidi Slimane séparés en deux lots :
Lot N°1 : Travaux de construction d'un stade de football à la commune territoriale SFAFAA et deux terrains de proximité aux communes territoriales de DAR BELAMRI et AMEUR

CHAMALIA.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: TROIS CENT MILLE Dirhams (300 000,00 Dhs).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Onze Millions Cent Soixante-dix Mille Neuf Cent Huit Dirhams zéro centimes T.T.C (11 170 908,00 Dhs).
Lot N°2 : Travaux de construction d'un stade de football à la commune territoriale SIDI YAHIA DU GHARB.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: TROIS CENT MILLE Dirhams (300 000,00 Dhs).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Millions Sept Cent Quarante Neuf Mille Trois Cent Soixante et Onze Dirhams Quarante Quatre Centimes T.T.C (9 749 371,44 Dhs).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés du conseil Provincial de Sidi Slimane. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles : 27&29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 8 Juin 2012 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil Provincial de Sidi Slimane.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau

précité.
-Soit le remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles le règlement de la consultation.

N° 5004/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
COMMUNE DE JORF EL MELHA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/S.M /2021
Séance publique
Le Mercredi 30 juin 2021 à 11 heures, il sera procédé, au bureau du Président de la Commune de jorf el melha- Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel ouvert d'offres sur offres de prix pour :
TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A LA VILLE DE JORF EL MELHA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Commune de Jorf el melha,Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :www.marchespublics.gov.ma.
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 dhs(Quinze Mille Dirhams).
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 481800.00 dhs (quatre cent quatre-vingt et un mille huit cent dirhams 0cts)
Toute taxe comprise.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Commune sis au Siège de la Commune de jorf el melha.
-Soit le remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ; www.marchespublics.gov.com
Les pièces justificatives à fournir sont celles arrêtées par l'article 6 du règlement de la consultation et sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité.
Les échantillons et documents techniques (conformément à l'article 11 du règlement de consultation) exigés par le présent appel d'offres doivent être déposés au plus tard le lundi 28 juin 2021 à 11 heures.

N° 5005/PA

UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
-PRESIDENCE-
EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 05/UCD/2021

Le **29/06/2021 à 10 heures**, il sera procédé, au siège de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix pour : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT, AGENCEMENT ET INSTALLATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE LA PRESIDENCE ET DE LA PLATE-FORME TECHNOLOGIQUE DE L'UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI D'EL JADIDA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali sis à avenue Jabrane Khalil Jabrane, El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à **8.000,00 (HUIT MILLE DIRHAMS)**.
L'estimation du coût des travaux établis par le maître d'ouvrage s'élève à : **QUATRE CENT SOIXANTE-NEUF MILLE SIX CENT VINGT DIRHAMS TTC (469.620,00 DH TTC).**

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la présidence de l'Université.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- soit les envoyer par voie électronique via le portail Marocain des marchés publics.


Il est prévu une visite des lieux le 16/06/2021 à 10 heures. Le lieu de rencontre est la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de consultation. Le certificat délivré dans le cadre du système de qualification et classification pris en application des dispositions du décret n° 2-94-223 du 16 juin 1994 tiens lieu du dossier technique. A ce titre, il est exigé des concurrents la production de la copie du certificat de qualification et de classification dans le secteur, qualification et classe minimale suivantes :

Secteur	Qualification	Classe
A	A.5	5

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°5001/PA


ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 26/2021/INV.

Le **30/06/2021 à 11h00min**, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : **26/2021/INV**, pour **la réception des fonds de feuilles et le contrôle de qualité des matériaux des travaux de construction des salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la Direction Provinciale de Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 360 000,00 Dhs (TTC Toute Taxe Comprise). (Trois Cent Soixante Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 5 000,00 Dhs (Cinq Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité	CQ.1	3

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N°5000/PA

الجمهورية العربية السورية
 وزارة التربية والتعليم العالي
 وإقليم القدس والبلدات
 المديرية الإقليمية للتربية والتعليم - كénitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 14/DPK/2021
 Séance publique

Le 28/06/2021 à 12h30min, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra sise à Rue Abdelaziz Boutaleb - Mimosa - Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix relatif à :

A.O.O N°	Heures	Objet	Estimation du coût Des prestations En DIRHAMS (T.T.C)	Caution Provisoire En dhs
14/DPK/2021	12h30min	LOT N° 01-TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES DE CLASSE ET LEURS BLOCS SANITAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DANS DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE RURALE: AMEUR SEFLIA PROVINCE DE KENITRA.	1 954 689.60 Un million neuf cent cinquante quatre mille six cent quatre vingt neuf dirhams 60 Cts	39 000,00 Trente neuf Mille Dirhams
		LOT N° 02-TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 SALLES DE CLASSE ET LEURS BLOCS SANITAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DANS DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES RURALES: AMEUR SEFLIA ET HADDADA PROVINCE DE KENITRA.	1 395 072.00 Un million trois cent quatre vingt quinze mille soixante douze dirhams	28 000,00 Vingt huit Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (Bureau des Marchés) -. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 des Règlements de la consultation. La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
A	4	A ₂

- Ce certificat tient lieu du dossier technique.
 -Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 des Règlements de Consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra.

N°5006/PA

الجمهورية العربية السورية
 وزارة التربية والتعليم العالي
 وإقليم القدس والبلدات
 المديرية الإقليمية للتربية والتعليم - كénitra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
 SEANCE PUBLIQUE

Le 30/06/2021, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra, sise à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa -Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Heures d'ouvertures des plis	Estimation en DHS TTC
15/DPK/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE AL ISMAILIA A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA-PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	101000	80 000,00 QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS
16/DPK/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL OMAR BENJALLOUN A LA COMMUNE RURALE DE SIDI MOHAMED LAHMER -PROVINCE DE KENITRA-EN LOT UNIQUE.	101030	120 000,00 CENT VINGT MILLE DIRHAMS
17/DPK/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE MOHAMMED ZARAKTOUNI A LA COMMUNE RURALE SIDI TAIBI -PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	111000	80 000,00 QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS
18/DPK/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DES LYCEES COLLEGIALS SIDI TAIBI A LA COMMUNE RURALE DE SIDI TAIBI ET MOULAY ALI CHARIF A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA -PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	111030	48 000,00 QUARANTE HUIT MILLE DIRHAMS
19/DPK/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT IBRAHIM AL ATHIR A LA COMMUNE RURALE D'ARBAOUA-PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	121000	16 000,00 SEIZE MILLE DIRHAMS
20/DPK/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12 SALLES DE CLASSE POUR LE REMPLACEMENT DES SALLES DU PREFABRIQUE EN DUR DANS L'ÉCOLE OULED BENSBA A LA COMMUNE URBAINE DE SOUK LABRAIA -PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	121030	52 000,00 CINQUANTE DEUX MILLE HUIT CENT DIRHAMS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du ministre de l'Éducation Nationale de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kénitra SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du ministre de l'Éducation Nationale de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kénitra service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Kénitra -service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 6, 7, 8 et 9 du Règlement de la consultation.

N°5007/PA

الجمهورية العربية السورية
 وزارة التربية والتعليم العالي
 وإقليم القدس والبلدات
 المديرية الإقليمية للتربية والتعليم - كénitra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
 SEANCE PUBLIQUE

Le 05/07/2021, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra, sise à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa -Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Heures d'ouvertures des plis	Estimation en DHS TTC
27/DPK/2021	RECEPTION DES FONDs DE POUILLE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX ESSAI ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE AL ISMAILIA A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA-PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	101000	60 000,00 SOIXANTE MILLE DIRHAMS
28/DPK/2021	ETUDES GEOTECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL OMAR BENJALLOUN A LA COMMUNE RURALE DE SIDI MOHAMED LAHMER PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	101030	90 000,00 QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS
29/DPK/2021	ETUDES GEOTECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE MOHAMMED ZARAKTOUNI A LA COMMUNE RURALE SIDI TAIBI -PROVINCE DE KENITRA - EN LOT UNIQUE.	111000	80 000,00 SOIXANTE MILLE DIRHAMS
30/DPK/2021	ETUDES GEOTECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE 12 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DES LYCEES COLLEGIALS SIDI TAIBI A LA COMMUNE RURALE DE SIDI TAIBI ET MOULAY ALI CHARIF A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA -PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	111030	24 000,00 VINGT QUATRE MILLE DIRHAMS
31/DPK/2021	ETUDES GEOTECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT IBRAHIM AL ATHIR A LA COMMUNE RURALE D'ARBAOUA-PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	121000	8 000,00 HUIT MILLE DIRHAMS
32/DPK/2021	ETUDES GEOTECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12 SALLES DE CLASSE POUR LE REMPLACEMENT DES SALLES DU PREFABRIQUE EN DUR DANS L'ÉCOLE OULED BENSBA A LA COMMUNE URBAINE DE SOUK LABRAIA -PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	121030	26 400,00 VINGT SIX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du ministre de l'Éducation Nationale de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kénitra SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du ministre de l'Éducation Nationale de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kénitra service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Kénitra -service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 7 et 12 du Règlement de la consultation.

N°5009/PA

الجمهورية العربية السورية
 وزارة التربية والتعليم العالي
 وإقليم القدس والبلدات
 المديرية الإقليمية للتربية والتعليم - كénitra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
 SEANCE PUBLIQUE

Le 01/07/2021, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra, sise à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa -Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Heures d'ouvertures des plis	Estimation en DHS TTC
21/DPK/2021	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE AL ISMAILIA A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA-PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	101000	60 000,00 SOIXANTE MILLE DIRHAMS
22/DPK/2021	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL OMAR BENJALLOUN A LA COMMUNE RURALE DE SIDI MOHAMED LAHMER PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	101030	90 000,00 QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS
23/DPK/2021	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE MOHAMMED ZARAKTOUNI A LA COMMUNE RURALE SIDI TAIBI -PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	111000	60 000,00 SOIXANTE MILLE DIRHAMS
24/DPK/2021	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE 12 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DES LYCEES COLLEGIALS SIDI TAIBI A LA COMMUNE RURALE DE SIDI TAIBI ET MOULAY ALI CHARIF A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA -PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	111030	24 000,00 VINGT QUATRE MILLE DIRHAMS
25/DPK/2021	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT IBRAHIM AL ATHIR A LA COMMUNE RURALE D'ARBAOUA-PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	121000	8 000,00 HUIT MILLE DIRHAMS
26/DPK/2021	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12 SALLES DE CLASSE POUR LE REMPLACEMENT DES SALLES DU PREFABRIQUE EN DUR DANS L'ÉCOLE OULED BENSBA A LA COMMUNE URBAINE DE SOUK LABRAIA -PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	121030	26 400,00 VINGT SIX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du ministre de l'Éducation Nationale de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kénitra SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du ministre de l'Éducation Nationale de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kénitra service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Kénitra -service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5, 9, et 10 du Règlement de la consultation.

N°5008/PA

SOCIETE IMMOBILIERE ALAHD - SARL capital de 150 000 DH
Siège social : EL JADIDA, Route de Sidi Bouzid Lot El Ouard n°44
Appt 1er étage ALAHD n°12

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société SOCIETE IMMOBILIERE ALAHD - SARL, tenue en date du 3 Mai 2021, au siège social de la société, il a été décidé :
- La donation de Mr Mohamed BOUZOUBAA (675) six cent soixante quinze parts sociales à sa sœur Mme Khadija BOUZOUBAA

- La donation de Mr Zine El Abidine ALAMI de (206) deux cent six parts sociales à ses sœurs réparties comme suit : Fahmia ALAMI a reçu (42) quarante deux parts sociales, Ouafaa ALAMI, Fouzia ALAMI, Feirouze ALAMI et Nabila ALAMI, ont reçu chacune (41) quarante et une parts sociales.

- La démission de Mr Mohamed BOUZOUBAA et Zine El Abidine ALAMI de la gérance de la société.
- La nomination en qualité de co-gérantes Madame Fahmia ALAMI demeurant à : 8, rue de Bruxelles - Casablanca.
- Madame Fouzia ALAMI demeurant à : 23, lot Ou-

goug Califormie Casablanca.
- Modification des articles 6, 7 et 42 des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d' EL JADIDA en date du 20/05/2021 sous le n° 26479 et au registre chronologique sous le n°669.

N° 5011/PA

CORAIL L'OCEAN - SARL capital de 3 500 000 DH
Siège social : EL JADIDA, Route de Sidi Bouzid Lot El Ouard n°44

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société CORAIL L'OCEAN - SARL, tenue en date du 3 Mai 2021, au siège social de la société, il a été décidé :

- La donation de (2191) deux mille cent quatre vingt onze parts sociales appartenant à Mme Khadija BOUZOUBAA au profit de son frère Mr Mohamed BOUZOUBAA et a acquis un total de (7855) sept mille huit cent cinquante cinq parts sociales réparties comme suit : Fahmia ALAMI, Ouafaa ALAMI, Fouzia ALAMI, Feirouze ALAMI et Nabila ALAMI (1571) mille cinq cent soixante onze parts sociales chacune.
- Mr Zine El Abidine

ALAMI a reçu en donation de ses sœurs de (3080) trois mille quatre vingt parts sociales réparties comme suit : Mme Fahmia ALAMI, Ouafaa ALAMI, Fouzia ALAMI, Feirouze ALAMI et Nabila ALAMI (616) six cent seize parts sociales chacune .

- L'adoption de nouveaux statuts
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d' EL JADIDA en date du 20/05/2021 sous le n° 26478 et au registre chronologique sous le n°668.

N° 5012/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Chichaoua
Cercle Mejjat
Caïdat Douirane
Commune Douirane
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° ..02./2021
Le 29/06/2021 à 10 heures du matin, il sera procédé en séance publique dans la salle des réunions De La Commune Douirane, à l'ouverture des plis relatifs aux :
Travaux d'extension de réseau d'eau potable aux Douars Ait Tadjil et Taguantane -Commune Territoriale Douirane
- Le dossier d'appel d'offres peut être :
* Soit retiré du service technique relevant du siège De

La Commune Douirane
* Soit téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le contenu ; la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 ; 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Le dossier d'appel d'offres peut être :
* Soit envoyé par voie postale

en courrier recommandé avec accusé de réception à la Présidence De La Commune Douirane
* Soit déposé contre récépissé au bureau Technique de la C T Douirane
* Soit remis directement au président de la commission d'appel d'offres séance Tenante et avant le commencement de l'ouverture des plis
* Soit transmis par voie électronique au compte de maître d'ouvrage

- Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 9 du règlement de la consultation
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : Quinze mille dirhams (15 000.00)DH
- Le montant de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à :
* Deux cent Quarante huit mille huit cent Trente deux dirhams,04 Cts (248 832.04)Dhs
N° 5013/PA

Royaume du Maroc
Université Chouaib Doukkali - El Jadida
PRESIDENCE

جامعة شعيب الدكالي
المعتمدة المغربية
جامعة شعيب الدكالي - الجديدة
الرئاسة

Université Chouaib Doukkali

AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANTS (07 postes)
Session 08/07/2021
(RESERVE AUX FONCTIONNAIRES)

Le Président de l'université Chouaib Doukkali d'El Jadida annonce l'organisation des concours pour le Recrutement de (07 Postes) de Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants au profit de ses établissements (Session 08/07/2021), dans les Spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

ETABLISSEMENT /ADRESSE	SPECIALITE	N.P
Ecole supérieure de technologie -Sidi Bennour Route Nationale N°1 El haouzuya, Boite Postale n°356- 24000 El-Jadida	Fiscalité/ Finance/ Economie	01
	Informatique	01
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales -El Jadida Route Nationale N°1 El haouzuya, Boite Postale n°356- 24000 El-Jadida	القانون العام باللغة العربية	02
	الرياضيات	01
Faculté Polydisciplinaire -Sidi Bennour Route Nationale N°1 El haouzuya, Boite Postale n°356- 24000 El-Jadida	Informatique(Réseaux)	01
	Mathématiques (Probabilités)	01
Total : 07 Postes		

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire **Obligatoirement** sur le site suivant : <http://econcours.ucd.ac.ma/>. Le dernier délai d'inscription sur le site précité est :
Avant Le 23/06/2021

Les Concours comportent les Epreuves suivantes

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Le Dossier de candidature est constitué de :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

- Une demande adressée au Chef de l'Etablissement;
- Une autorisation de participation aux concours;
- Une attestation de travail;
- Une copie du Diplôme du doctorat d'état ou de tout autre diplôme reconnu équivalent;
- Une copie de l'arrêté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme étranger);
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Un exemplaire du curriculum vitae;
- Une copie de la thèse de Doctorat (version papier);
- Une copie des travaux de recherches réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographies, ouvrages...) (version papier);
- Déclaration sur l'honneur signée par le candidat attestant la véracité des informations contenues dans le dossier de candidature

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma,
- Le site web suivant : <http://econcours.ucd.ac.ma/>

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.
La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur les sites susmentionnés.

Av. Jabrane Khalil Jabrane
B.P 299 -24000 El Jadida
Tel : 0.574.44.43.32/84
Fax : 0.594.44.43.32
www.ucd.ac.ma

شارع جبران خليل جبران
ب.ط 299 -24000 El Jadida
تلف : 0.574.44.43.32/84
الفاكس : 0.594.44.43.32
www.ucd.ac.ma

N°062/PC

Royaume du Maroc
Université Chouaib Doukkali - El Jadida
PRESIDENCE

جامعة شعيب الدكالي
المعتمدة المغربية
جامعة شعيب الدكالي - الجديدة
الرئاسة

Université Chouaib Doukkali

AVIS D'ANNULLATION DE L' APPEL D'OFFRES N° : 01/S/2021

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert n° :01/S/2021, qui est publié dans les quotidiens nationaux libération et alittihad lichteraki en date du 06/05/2021, relatif aux Etudes Techniques et Le Suivi Tous Corps d'état des Travaux d'extension des salles de classe aux Communes territoriales en trois lots séparés est annulé.

N°5010/PA

Royaume du Maroc
Université Chouaib Doukkali - El Jadida
PRESIDENCE

جامعة شعيب الدكالي
المعتمدة المغربية
جامعة شعيب الدكالي - الجديدة
الرئاسة

Université Chouaib Doukkali

AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANTS (19 postes)
Session 09/07/2021

Le Président de l'université Chouaib Doukkali d'El Jadida annonce l'organisation des concours pour le Recrutement de (19 Postes) de Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants au profit de ses établissements (Session 09/07/2021), dans les Spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

ETABLISSEMENT /ADRESSE	SPECIALITE	N.P
Ecole supérieure de technologie -Sidi Bennour Route Nationale N°1 El haouzuya, Boite Postale n°356- 24000 El-Jadida	Biotechnologie et Environnement	01
	Audit/Contrôle de Gestion	01
Route Nationale N°1 El haouzuya, Boite Postale n°356- 24000 El-Jadida	Biologie Animale / équidés	01
	القانون الخاص باللغة العربية (معاق)	02
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales -El Jadida Route Nationale N°1 El haouzuya, Boite Postale n°356- 24000 El-Jadida	القانون العام باللغة الفرنسية	01
	الفرنسية	01
Ecole Nationale des Sciences Appliquées Route Nationale N°1 (Route Azemmour), km6, El haouzuya, Boite Postale : 1166 -24000 El Jadida	الاقتصاد والتسيير	01
	Génie Civil	01
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion - El Jadida Angle Avenue Ahmed Chaouki et Rue de Fés - B.P :122 - 24000 El Jadida	Génie Civil / Urbanisme	01
	(SCIENCES DE GESTION) علوم التسيير	01
Faculté Polydisciplinaire -Sidi Bennour Route Nationale N°1 El haouzuya, Boite Postale n°356- 24000 El-Jadida	اللغة الفرنسية والتواصل	01
	Langue Française et Communication	01
Ecole supérieure de l'Education et de la formation Route Nationale N°1 (Route Azemmour), km6, El haouzuya, Boite Postale : 1166 -24000 El Jadida	Finance /Fiscalité Management (Marketing)	01
	Sciences de gestion	01
Ecole supérieure de l'Education et de la formation Route Nationale N°1 (Route Azemmour), km6, El haouzuya, Boite Postale : 1166 -24000 El Jadida	Informatique (Génie logiciel)	01
	الفيزياء الميكانيكية Physique Mécanique فزياء - كيمياء Physique -Chimie الانجليزية و علوم التربية Anglais et Sciences d'Education	01 01 01 01
Total : 19 postes		

Les concours sont ouverts aux candidats Marocains titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.
Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire **Obligatoirement** sur le site suivant : <http://econcours.ucd.ac.ma/>. Le dernier délai d'inscription sur le site précité est :
Avant Le 24/06/2021

Les Concours comportent les Epreuves suivantes

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Le Dossier de candidature est constitué de :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

- Une demande adressée au Chef de l'Etablissement;
- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- Une copie du Diplôme du doctorat d'état ou de tout autre diplôme reconnu équivalent;
- Une copie de l'arrêté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme étranger);
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Un exemplaire du curriculum vitae;
- Une copie de la thèse de Doctorat (version papier);
- Une copie des travaux de recherches réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographies, ouvrages...) (version papier);
- Déclaration sur l'honneur signée par le candidat attestant la véracité des informations contenues dans le dossier de candidature

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma,
- Le site web suivant : <http://econcours.ucd.ac.ma/>

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.
La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur les sites susmentionnés.

Av. Jabrane Khalil Jabrane
B.P 299 -24000 El Jadida
Tel : 0.574.44.43.32/84
Fax : 0.594.44.43.32
www.ucd.ac.ma

شارع جبران خليل جبران
ب.ط 299 -24000 El Jadida
تلف : 0.574.44.43.32/84
الفاكس : 0.594.44.43.32
www.ucd.ac.ma

N°061/PC

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kännich

Sport

Euro

L'Angleterre rêve du Graal sur ses terres

Avec ses matches de groupe, un possible huitième de finale, des demies et une finale à Wembley, l'Angleterre dispose d'une occasion en or de conquérir l'Euro (11 juin-11 juillet) chez elle, portée par une génération qui allie talent et vécu.

Après quatre ans à la tête des "Three Lions", Gareth Southgate voit arriver à maturité les Raheem Sterling, Marcus Rashford et Harry Kane, alors que poussent déjà derrière Jadon Sancho, Phil Foden, Mason Mount ou Jude Bellingham...

Avec un âge moyen de 25 ans et 3 mois, l'Angleterre aura l'un des groupes les plus jeunes dans

la compétition. Mais avec 11 joueurs impliqués dans les finales européennes en club cette saison, elle sera tout sauf inexpérimentée.

Même son vécu en sélection est conséquent avec la demi-finale perdue contre la Croatie (2-1 a.p.) lors du dernier Mondial et celle en Ligue des Nations face aux Pays-Bas (3-1 a.p.), l'année suivante.

Les fâcheux invoqueront sans doute le souvenir de l'Euro-1996 organisé en Angleterre et qui les avait vu chuter en demie contre l'Allemagne, aux tirs au but. Auteur de la 11e tentative ratée de la séance, laissant Andreas Möller sceller ensuite le sort de la rencontre, Southgate ne s'en souvient que trop bien.

Mais la référence sera plutôt le Mondial-1966, lui aussi disputé à domicile et qui reste le seul trophée majeur remporté par la sélection.

Parmi les principaux écueils sur le chemin des Anglais figure la saison très longue et éprouvante de nombre de leurs joueurs, alors que des cadres comme Harry Maguire ou Jordan Henderson n'entreront pas à 100% de leurs moyens dans la compétition.

Des incertitudes d'autant plus dommageables qu'elles concernent un secteur défensif encore considéré comme le maillon faible, malgré le retour de John Stones à un très bon niveau avec Manchester City.

La seconde grosse difficulté à gérer sera évidemment la pression.

"Nous sommes lucides à ce sujet, nous devons vivre avec cette attente", avait reconnu Southgate, admettant que ne pas atteindre au moins le dernier carré du tournoi serait "probablement" considéré comme un échec.

"Sommes-nous prêts à gagner ? Eh bien, nous avons atteint deux fois les demies donc l'étape suivante c'est d'essayer d'aller plus loin", avait-il cependant aussi clamé.

Pour cela, il faudra ne pas se rater sur le premier tour et assurer une première place synonyme de huitième de finale disputé à Wembley, temple du

football à Londres.

Le premier match, le 13 juin, offrira la possibilité d'une revanche face aux Croates qui avaient brisé leur rêve mondial en Russie il y a trois ans, avant un match forcément épique contre l'Ecosse le 18 juin, vingt-cinq ans après celui de l'Euro-1996 remporté 2-0 avec un but légendaire de Paul Gascoigne.

Le dernier match, le 22 juin, verra les Anglais retrouver les Tchèques qu'ils avaient corrigés en groupe de qualification à Wembley (5-0), avant de subir au retour leur seule défaite (2-1) durant une phase qualificative qu'ils avaient survolée : 7 victoires en 8 matches, 37 buts inscrits, 6 encaissés.



Ligue 1

Les clubs actent une élite à 18 clubs à l'horizon 2023-2024



Le football français valide une élite resserrée : la Ligue 1 va passer de 20 à 18 clubs à partir de la saison 2023-2024, a décidé jeudi l'Assemblée générale des clubs, une réforme censée contribuer au redressement d'un foot professionnel malmené ces derniers mois.

Un vote des clubs a entériné ce changement à une écrasante majorité (97,28%), et le mode de relégation à la fin de la saison 2022-2023

a également été fixé : quatre clubs descendront de L1 et deux seulement monteront de L2, a appris l'AFP auprès du représentant du collège de L1, Jean-Pierre Caillot, président de Reims, confirmant une information du Parisien et de RMC.

Les dirigeants de la quarantaine de clubs professionnels de Ligue 1, Ligue 2 et National, ainsi que des représentants des "familles" (joueurs, entraîneurs, arbitres...), réunis en visioconférence pour cette AG de la Ligue de football professionnel (LFP), poursuivaient leurs travaux sur l'autre grande question de la journée, celle du ou des diffuseurs pour la saison prochaine, a ajouté M. Caillot.

L'épineux problème des droits TV n'a pas trouvé sa résolution jeudi, mais d'ores et déjà un consensus s'est dégagé pour la réduction de la L1 de 20 à 18 clubs, une réforme poussée par le président de la LFP, Vincent Labrune, les gros clubs et le diffuseur actuel, Canal+.

En outre, pour maintenir à 20 le nombre de clubs en Ligue 2, il y aura quatre descentes en L2 et deux

montées de National 1 au terme de la saison 2022/2023.

Les clubs de L2 et certains clubs de L1 n'y étaient pas favorables à l'origine, mais un compromis a été trouvé : la réforme est repoussée d'un an par rapport au plan initial des "pro-18", qui tablait sur une réduction du nombre d'équipes dès 2022, et le système de relégation laisse deux chances de montée aux clubs de L2.

L'AC Ajaccio, par exemple, s'est abstenu lors du vote. "J'ai fait part d'une opposition de principe", a expliqué à l'AFP le président du club corse, Christian Leca, représentant du collège de L2.

"J'ai précisé que la réforme du format des compétitions devait être concomitante avec la réforme profonde et nécessaire du foot", a ajouté le dirigeant corse.

En effet le football français vient de vivre une année et demie très difficile, entre ses championnats arrêtés avant terme en 2020 face à la pandémie de Covid-19, la saison entière dans des stades vides et le fiasco de Mediapro, qui était le dif-

fuseur principal de la L1 mais s'est retiré à la mi-saison.

Deux mois de la reprise de la saison 2021-2022 début août, le Championnat de France ne sait toujours pas quel sera son diffuseur la saison prochaine, et cette incertitude pèse très lourd sur les finances des clubs, largement télé-dépendants et dans l'incapacité de bâtir leurs budgets.

Parmi les réformes appelées de leurs vœux par Christian Leca et bien d'autres dirigeants, une meilleure mise en valeur de la L1 et la L2 par le marketing figure en bonne place.

Le dirigeant ajaccien, très impliqué dans les sports mécaniques et membre du comité directeur du Rallye de Corse jusqu'en 2019, évoque "la qualité du produit foot. En F1, l'interactivité du produit est développée à l'extrême. Le foot devrait prendre exemple pour devenir plus attractif".

La L1 à 18 "est une très bonne décision qui montre l'unité des acteurs du football français. Elle permet surtout de créer les conditions

d'un plan de réforme ambitieux pour le futur", a commenté Labrune dans un communiqué de la LFP.

"Des travaux vont débuter dès la saison prochaine", précise la Ligue, pour étudier : "la réalisation des matches, la filiale commerciale de la LFP (...), l'arbitrage et le dialogue social (contrat de cinq ans, taille limitée des effectifs, nombre de prêts, ratios DNCG)".

La L1 doit aussi, rappelait récemment Nicolas Holveck, président de Rennes, tout faire pour "conserver la 5e place" au classement de l'UEFA, synonyme dès 2024 d'un troisième club directement qualifié pour la Ligue des champions chaque année, et donc de revenus supplémentaires.

Les statuts de la Ligue ont également été modifiés cette saison pour pouvoir créer une société commerciale censée gérer la commercialisation de son produit à l'avenir. Enfin, après six ans de sécession, les deux syndicats de clubs ont fusionné mardi en une entité unique baptisée symboliquement "Foot Unis".

Achraf Hakimi courtisé par les grosses cylindrées du football européen

Après le PSG, Chelsea et Arsenal prêts à mettre le paquet

Le séjour d'Achraf Hakimi en lombardie pourrait ne pas aller au-delà d'une saison. L'international marocain fait partie des rares joueurs qui sont dans les radars des grosses équipes du football européen prêtes à casquer des sommes faramineuses pour s'attacher ses services.

S'il y a quelques jours, le PSG a manifesté son grand intérêt pour le latéral de l'Inter Milan, le club français n'est désormais plus seul dans la course pour son recrutement. Le Paris Saint-Germain, aucunement tenté par le fait de garder l'international italien Florenzi, reparti pour la Roma, serait disposé à déboursier 60 millions d'euros pour avoir dans ses rangs Hakimi, montant jamais atteint par le club français pour l'achat d'un latéral depuis l'arrivée des investisseurs qatari. Sauf que l'Inter est décidé à ne pas brader sa coqueluche qui était l'un des prin-

cipaux artisans de la reconquête du scudetto après neuf ans de disette. Les dirigeants milanais, qui ont opté pour une politique d'austérité budgétaire, réclament 80 millions d'euros, ce qui, d'après certains sites spécialisés et des médias britanniques, pourrait dissuader les Parisiens.

Une situation qui devrait faire les affaires de deux clubs londoniens, à savoir Chelsea où évolue Hakim Ziyech et Arsenal. Que ce soit les Blues ou les Gunners, tous deux sont prêts à mettre le paquet et à présenter une offre qui intéresserait le consortium chinois propriétaire de l'Inter Milan, club avec lequel Achraf Hakimi est lié par un contrat jusqu'à juin 2025.

Achraf Hakimi, qui avait fait toutes ses classes avec le Real de Madrid avant de porter les couleurs du Borussia Dortmund à titre de prêt, est bien parti pour briller dans

un troisième championnat majeur. Si la Ligue 1 se veut de moindre standing que la Premier League, il n'en demeure pas moins qu'en jouant pour le PSG, il aura toutes les chances de gagner beaucoup de titres, ce qui est peu évident en optant pour Arsenal, alors que Chelsea serait la bonne affaire.

En attendant, Achraf Hakimi, à peine 22 ans, est actuellement, en stage de préparation au Centre national de football Mohammed VI à Maâmorra, avec le Onze national qui prépare ses deux matches tests contre le Ghana et le Burkina Faso, prévus respectivement le 8 et le 12 courant à l'Ensemble sportif Moulay Abdellah de Rabat.

Ces rencontres amicales entrent dans le cadre de la préparation de la sélection marocaine aux éliminatoires du Mondial 2022 repoussées par la CAF jusqu'au mois de septembre prochain. Au cours

de cette campagne, l'EN évoluera au groupe I aux côtés des équipes de Guinée, Guinée-Bissau et du Soudan, sachant que seul le premier de la poule balisera son che-

min pour le match barrage dont le vainqueur décrochera l'un des cinq tickets du Mondial attribués au continent africain.

Mohamed Bouarab



Harrit convoité par Villarreal

Villarreal, champion en titre de l'Europa League, veut s'attacher les services de l'international marocain Amine Harrit, 23 ans, rapporte, jeudi, le quotidien sportif espagnol « Marca ».

L'entraîneur de l'équipe espagnole, Unai Emery, parie sur le recrutement du joueur marocain, sociétaire de Schalke 04, pour renforcer son effectif avant de participer à la prochaine édition de la Ligue des champions, précise la publication espagnole.

Harrit, l'un des joueurs les plus talentueux de la Bundesliga, avait déjà donné son accord pour rejoindre le club espagnol en janvier dernier avant que les négociations entre les deux parties ne soient suspendues, rappelle « Marca ».

Selon le quotidien, Villarreal a décidé de rétablir les négociations avec Schalke, relégué à la deuxième division du championnat allemand, pour accélérer l'arrivée du joueur marocain au club espagnol.

Harrit a fait ses débuts à Nantes avant de signer en 2017 avec Schalke 04 pour un contrat de sept ans.

Le coude à coude se poursuit de plus belle entre le Raja et le Wydad

La RSB s'offre le derby de l'Oriental au détriment du MCO

Le Raja de Casablanca (RCA) a conservé la tête du classement en s'imposant face au Rapide Oued Zem (RCOZ) sur le score de 2 buts à 0, jeudi en début de soirée au complexe OCP de Khouribga, en match comptant pour la mise à jour de la 17^e jour-

née de la Botola Pro D1 "Inwi" de football. Soufiane Rahimi a ouvert le score pour les visiteurs à la 50^e minute sur penalty, avant que Mourad Hibour ne creuse l'écart (72^e, c.s.c).

À la faveur de cette victoire, les hommes de Lassaad Chabbi sont leaders du classement avec 42 unités, tandis que le RCOZ stagne à la 13^e position (21 pts).

Lors du deuxième match de la soirée, la RSB a affronté au stade municipal de Berkane le MCO.

Lors de cette rencontre comptant pour la 20^e journée, la Renaissance de Berkane s'est imposée sur le score de 3 à 1. Hamdi Laachir, Zakaria Hadraf et Amine El Kass ont marqué pour les Berkanis respectivement aux 8^e, 59^e et 79^e minutes, tandis que le MCO, réduit à dix après l'expulsion d'Adam Ennafati (35^e), a marqué son unique but par le biais d'Abdellah Khafifi (51^e).

Au terme de ce derby de l'Oriental, la RSB est 9^e avec 26 unités, ex æquo avec le FUS de Rabat, tandis que le

MCO conserve sa 5^e place (30 pts).

Enfin, le Wydad de Casablanca (WAC) a disposé du Youssoufia de Berrechid (CAYB) sur le score de 1 but à 0, jeudi soir au stade municipal de Berrechid, en mise à jour de la 16^e journée du championnat.

L'unique but de la rencontre a été l'œuvre d'Ayoub El Kaabi (50^e).

Au terme de ce match, le Wydad maintient la pression sur le leader du classement, le Raja, et est 2^e avec 41 unités, tandis que le CAYB est 15^e (19 pts).

Le programme de mise à jour se poursuivra mercredi prochain avec des matchs qui opposeront le Wydad de Casablanca au Difaa El Jadida (17^e journée) et la Renaissance de Berkane au Youssoufia de Berrechid (21^e journée).

Les deux derniers matches en retard, comptant pour la 19^e manche, seront disputés dimanche 13 juin et opposeront le HUSA au WAC et le Raja à la RSB.

Planche à voile et kitesurf

Essaouira à l'heure de la 1^{ère} édition de "MOGA WIND"

La première édition de "MOGA WIND", une compétition sportive de planche à voile et kitesurf, se tiendra, ce samedi, sur la plage de la ville d'Essaouira.

Initié par le Club Royal de planches à voile d'Essaouira, sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de voile et en partenariat avec la Direction provinciale du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, cet événement verra la participation de 80 sportifs, dont 20 jeunes de moins de 20 ans, adeptes de planche à voile ou de kitesurf, indiquent les organisateurs.

Au menu figurent trois courses : les deux premières sont des compétitions de kitesurf, avec une réservée aux enfants de moins de 14 ans et l'autre aux adultes, alors que la 3^e course sera dédiée à la planche à voile. Une cérémonie de remise des prix aux vainqueurs sera organisée à l'issue des différentes épreuves.

"Après des mois sans rencontres possibles pour nos athlètes et tous les amateurs des sports nautiques, nous sommes extrêmement heureux de



pouvoir organiser cette première édition de MOGA WIND", soulignent les organisateurs dans un communiqué.

"Les nombreuses inscriptions à cette manifestation témoignent de l'engouement des adeptes de kitesurf et de planche à voile pour un tel événement et de leur envie de se retrouver dans le cadre d'une compétition qui allie sport et convivialité", explique Karim Elouafa, animateur du Club Royal de planches à voile d'Essaouira, et initiateur de l'événement.

Botola Pro D2

Voici le programme de la 25^e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, prévue en cette fin de semaine:

Samedi

17h00: CJBG-RAC
17h00: JSS-KAC
19h00: OCK-CAK

Dimanche

17h00: SM-ASS
17h00: TAS-KACM
19h00: WAF-WST

A noter que les matches IZK-RBM et OD-UTS devaient être disputés vendredi.

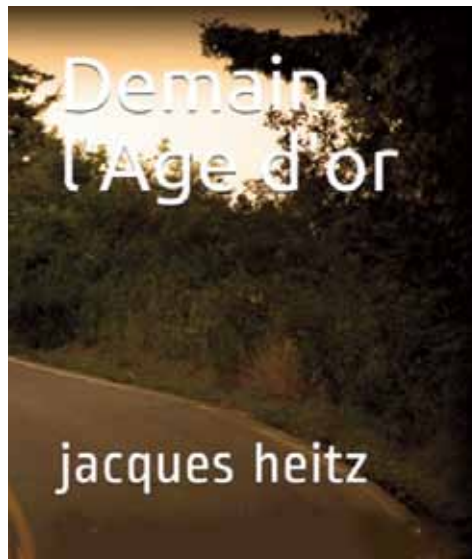
TROISIÈME PARTIE «Quand on aime, il faut partir» Cendrars III 1

Plus de rempart, plus de référence. Les cerveaux de mes parents, gardiens de la mémoire familiale, sont hors service. Mon passé avec eux est comme un livre jeté à la poubelle à peine lu, sans possibilité de le relire, le méditer, le discuter avec d'autres lecteurs. Personne que moi pour se souvenir de mes 60 premières années ou je les ai quittées et le souvenir de tout ce que nous avons vécu ensemble s'estompé, se fane, va disparaître. Et alors? Il ne restera rien de mon bref passage sur terre, je n'ai pas d'enfant. Je le savais vaguement. La séance de tests qui a confirmé la maladie de ma mère transforme ce pressentiment flou en brutale certitude. J'éprouve l'urgent besoin de cultiver ma mémoire. Je comprends l'angoisse des personnes vieillissantes qui n'arrivent plus à retrouver un mot, un nom. Et leur soulagement quand reparait le mot disparu. Il revient, je me souviens donc je vis encore.

Françoise, ma voisine de classe, mon premier amour, en-

core platonique mais plus pour longtemps. Avoir obtenu un rendez-vous galant... quelle victoire! Je m'entraîne frénétiquement pour cette soirée de samedi si prometteuse. Et d'abord les préservatifs. J'en prends un, l'enroule, le déroule, je lis dix fois le mode d'emploi. Sur quoi l'essayer? J'opte pour un porte-serviette docile et en érection permanente. La tension devient insoutenable. Je l'enfile sur moi-même et d'une seule main, en virtuose. Voilà, je me sens un autre homme, mûr, sûr de lui, expérimenté. Le jour venu, juste avant de quitter mon appartement, je me livre à ce que les bons auteurs appellent «une masturbation de politesse», censée me laisser moins pressé de conclure au moment crucial.

O la fièvre d'alors! Événement minuscule au niveau planétaire, certes. Mais capital, le seul qui m'importe : ce soir la terre comptera un puceau de moins! Voire deux, si la belle Françoise a conservé sa vertu. Elle m'accueille si gentiment au presbytère, juste à côté de l'église où a lieu la petite sauterie. Elle porte une robe de fête, blanche – ah! la pureté – plus longue que ses jupes habituelles, nous sommes dans un endroit sacré, mais un décolleté audacieux laisse entrevoir les dentelles blanches elles aussi – la pureté, je vous dis – du soutien-gorge. Elle me présente à une



foule de gens dont j'oublie aussitôt les noms. Pourvu qu'elle ne me demande pas de danser avec elle autre chose qu'un slow. Je ne suis pas Fred Astaire, loin s'en faut. Heureusement, c'est bien un slow que cette fille adorable et pleine de tact accepte de danser avec moi. Hélas! une foule de soucis m'assaille et une érection monumentale m'empêche de la serrer dans mes bras. Ne serait-ce pas tout naturel pourtant, si nous

devons finir la soirée au lit, qu'elle soit informée de l'effet qu'elle me fait? Le bas de mon corps lui fait une déclaration sans équivoque tandis que le haut s'efforce de l'entretenir de sujets indifférents. Ne pas lui marcher sur les pieds surtout. Et ce bruit de papier dans mon pantalon... Devine-t-elle que j'ai les poches bourrées de préservatifs?

Françoise continue à me sourire mais elle me semble distraite.

Elle regarde sans cesse vers la porte d'entrée. Il fait très chaud, nous transpirons tous les deux, ce qui pourrait devenir gênant. J'espère que je pourrai prendre une douche avant que nous ne nous mettions au lit. «Enfin le voilà!», s'écrie-t-elle. Elle m'abandonne en plein slow, court vers l'entrée et revient vers moi, tenant par la main un grand escogriffe à lunettes et à l'air parfaitement idiot. – Robert, voici Olivier, l'étudiant le plus doué de notre classe en anglais. Il nous récite du Shakespeare à la cafétéria, il sait tout par cœur. Olivier, voici Robert, mon fiancé.

J'en souris maintenant mais j'ai gardé bien vivant le souvenir de mes émotions d'alors : rage, humiliation, frustration, désir de tuer sur le champ ce benêt. Avant de regagner mon appartement avec ma collection de préservatifs intacte, je passe devant la résidence universitaire. La fenêtre de la chambre de Pétrus est encore allumée. Il travaille le soir chez Tone le marionnettiste où il fait la caisse et l'accueil. Il m'écoute avec son calme habituel et quand j'ai fini de déverser mes flots d'invectives, m'invite à relativiser et à développer en moi la compassion.

- Tu te fous de moi? La compassion? Je ne suis pas bouddhiste moi, je déteste Françoise, je la hais, je vais me venger.

(À suivre)

Recettes

Navarin d'agneau

Ingrédients :

800 g d'agneau
12 petites pommes de terre nouvelles
6 petits navets
6 carottes fanes ou 2 grosses carottes coupées en tronçons
80 g de fèves
80 g de petits pois
1 gros oignon
3 gousses d'ail
1 c. à soupe d'huile de tournesol
1 bouquet garni
Sel et poivre

Les étapes :

1. Détaillez la viande d'agneau en cubes puis salez et poivrez. Faites-les revenir dans une cocotte à feu moyen avec l'huile de tournesol afin qu'ils soient bien dorés de chaque côté.
2. Pelez et hachez l'oignon ainsi que

les gousses d'ail, puis incorporez-les à la viande. Faites-les suer pendant 3 minutes en mélangeant régulièrement.

3. Versez 80 cl d'eau, ajoutez le bouquet garni et faites chauffer jusqu'à ce que cette préparation se mette à frémir. Laissez mijoter à couvert pendant 20 minutes, toujours à feu moyen.

4. Lavez soigneusement les pommes de terre sans les peler. Grattez les navets et les carottes pour les nettoyer puis ajoutez tous les légumes dans la cocotte et couvrez. Laissez mijoter 30 minutes à feu doux.

5. Ajoutez les fèves et les petits pois puis prolongez la cuisson 15 minutes.

6. Servez votre navarin d'agneau avec ou sans le jus selon vos préférences!

Le fait de ne pas éplucher les légumes va leur permettre de conserver tous les vitamines et minéraux qu'ils contiennent.



Augmenter les doses d'antibiotiques pourrait renforcer certaines bactéries

Utiliser des doses plus élevées d'antibiotiques pour lutter contre le développement de bactéries résistantes aux traitements pourrait en fait renforcer certaines d'entre elles, montre une étude publiée récemment.

La résistance aux antibiotiques constitue "l'une des plus graves menaces pesant sur la santé mondiale", selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et pourrait causer 10 millions de morts par an d'ici 2050, selon certaines estimations. De précédents travaux de recherche ont montré qu'administrer des doses plus fortes d'antibiotiques peut ralentir la capacité des bactéries à devenir résistantes au traitement, mais l'impact de cette stratégie sur l'état de santé général des microbes a peu été étudié.

Des chercheurs de plusieurs pays européens ont analysé la réaction de bactéries E. coli face à différentes concentrations de trois antibiotiques couramment utilisés.

Si des doses élevées ralentissent le rythme auquel les bactéries deviennent résistantes, elles débouchent aussi sur des microbes "en meilleure



forme", avec un taux de reproduction plus rapide, conclut leur étude, publiée dans la revue Royal Society Biology Letters.

"Nous estimons que le taux de croissance est un bon indicateur de leur forme, avec l'hypothèse qu'une souche qui croît plus vite a plus de chances de prendre le dessus sur les autres et de devenir dominante", a expliqué à l'AFP Mato Lagator, biologiste à l'université de Manchester et auteur principal de l'étude.

Ces résultats "ajoutent une dimension supplémentaire au problème du dosage optimal des antibiotiques", écrivent les chercheurs, jugeant que l'utilisation de doses plus élevées re-

présente un "dilemme". "Les nouveaux médicaments sont développés avec un objectif principal: leur efficacité à se débarrasser de l'infection. Mais on prend rarement en compte la probabilité que les bactéries ciblées deviennent résistantes à ces médicaments, tout comme le niveau de forme des souches résistantes qui risquent d'émerger", souligne Mato Lagator. "Se concentrer sur le bénéfice immédiat - le traitement est plus efficace à des doses plus élevées - sans s'attacher à comprendre les conséquences à long terme peut poser problème", ajoute-t-il, appelant à plus de recherches dans ce domaine.